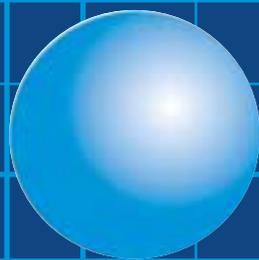


Les familles des quartiers nord de Blois

Caractéristiques et attentes



2002

Les familles
des quartiers nord de Blois
Caractéristiques et attentes

2002

Les études de l'Observatoire n° 22

Cette analyse de la population des quartiers nord de Blois et de leurs aspirations résulte de l'exploitation des informations recueillies au cours d'entretiens menés avec les familles entre avril et décembre 2001 à l'initiative du Conseil Général.

SOMMAIRE

SYNTHESE	5
----------------	---

I. Les familles des quartiers nord de Blois15

I.1. COMPOSITION FAMILIALE15

Beaucoup plus de familles nombreuses qu'en moyenne15

Près de 3 foyers avec enfants sur 10 sont monoparentaux16

Trois enfants sur quatre sont scolarisés17

I.2. POSITION PAR RAPPORT À L'EMPLOI ET AUX REVENUS17

Plus de la moitié des personnes ont un emploi17

Plus de demandeurs d'emploi parmi les personnes seules que chez celles
en couple19

Les ressources financières des foyers20

I.3. PRÈS DE 20 % DE FOYERS EN DIFFICULTÉ20

Trois groupes homogènes21

Plus de 2 personnes sur 10 en situation difficile21

Plus d'un tiers des foyers en grande difficulté correspondent à
des familles nombreuses22

Les foyers monoparentaux sont le plus souvent en situation précaire23

La précarité des parents semble rejaillir sur les enfants en emploi23

Près d'un foyer sur 10 ne peut faire face aux dépenses de santé23

I.4. UNE VIE ASSOCIATIVE PEU INTENSE24

Une certaine méconnaissance des associations24

Une certaine volonté de s'impliquer davantage24

Plus de deux foyers en difficulté sur 10 souhaiteraient une aide extérieure .24

II. Le logement et l'environnement dans les quartiers nord25

II.1. DES INSATISFACTIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

MAIS BEAUCOUP MOINS SUR LES LOGEMENTS25

Plus de la moitié des habitants sont présents depuis 10 ans ou plus25

Plus de six foyers sur 10 bénéficient d'une aide au logement26

Des sentiments de convivialité plutôt forts27

Près d'un foyer sur deux n'est pas satisfait de l'environnement...29

Mais plus de 3 foyers sur 4 sont satisfaits de leur logement...31

II.2. UNE VOLONTÉ FORTE DE QUITTER LES QUARTIERS NORD	32
Plus d'un foyer sur deux accepterait de déménager	33
Des opinions tranchées sur leur localisation de préférence	33
Un tiers des foyers en grande précarité ont déjà effectué une demande de relogement	34
II.3. DES SOUHAITS POUR MIEUX VIVRE DANS LES QUARTIERS NORD	35
Plus de sécurité dans les quartiers	35
Des logements mieux isolés	36
III. Recherche d'emplois et de formations	36
III.1. DES BESOINS EXPRIMÉS EN MATIÈRE DE FORMATION	36
Une vaste palette de centres d'intérêt, mais un projet souvent difficile à cerner	36
L'alphabétisation, facteur d'intégration	37
III.2. PLUS D'UN FOYER SUR 5 CONCERNÉ PAR LA RECHERCHE D'EMPLOI	37
Une concentration du chômage dans certains quartiers	38
Beaucoup de femmes jeunes	38
Un niveau de formation très faible	39
Les métiers recherchés sont souvent peu ou pas qualifiés	40
Quelques projets d'indépendance...	41
III.3. DES FREINS VERS L'EMPLOI	41
Un arrêt précoce des études pour les jeunes demandeurs	41
Des formations abandonnées en cours de route	42
Des difficultés de mobilité	42
Des problèmes de santé parfois lourds dans 1 cas sur 5	43
De longues périodes de recherche d'emploi	43
III.4. UNE RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI	44
Une façon de ne pas décrocher complètement : les petits boulots	44
Près de 80 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE	45

SYNTHESE

Composition familiale

- On recense une proportion nettement plus importante qu'ailleurs de foyers comptant 6 personnes ou plus : près de 9 %, alors que la moyenne est de 2,4 % à Blois et 1,7 % pour le Loir-et-Cher. Inversement, la proportion de personnes seules est plus faible qu'en moyenne.
- Le nombre moyen de personnes par foyer est de ce fait nettement supérieur aux moyennes de la ville et du département. Néanmoins, les écarts entre quartiers sont très élevés.
- 48 % des foyers ne comptent pas d'enfants, 9 % en ont 4 ou plus.
- Un foyer avec enfants sur quatre correspond à une famille monoparentale.

Position par rapport à l'emploi et aux revenus

- Plus de la moitié des personnes (hors enfants) sont en emploi (près des deux-tiers pour les hommes).
- Parmi les personnes en emploi, 69 % ont un CDI et 28 % un contrat précaire.
- Plus de 10 % des personnes sont au chômage (11,6 % pour les hommes). Il y a plus de chômeurs parmi les personnes seules que pour celles vivant en couple.
- 11 % des personnes ont un revenu basé uniquement sur les minima sociaux.

Près de 20 % de foyers en difficulté

- 64 % des foyers ont une position stable (au moins 1 personne en CDI ou à la retraite), 16 % sont en situation précaire (CDD, intérim) et près de 19 % sont en grande difficulté (RMI, chômage, handicap...). Parmi ces derniers, on compte beaucoup de familles nombreuses.
- Les foyers monoparentaux sont le plus souvent en situation précaire, voire très précaire.
- Dans les familles les plus en difficulté, les enfants en emploi ont très majoritairement des contrats précaires.
- Près d'un foyer sur 10 ne peut faire face aux dépenses de santé.
- Dans 28 % des foyers, une personne au moins bénéficie de la CMU, soit comme couverture de base, soit comme mutuelle complémentaire.

Des insatisfactions sur l'environnement mais beaucoup moins sur les logements

- Plus de la moitié des habitants résident dans les quartiers nord depuis 10 ans ou plus (un quart depuis plus de 20 ans).
- 61 % des foyers perçoivent une aide au logement.
- Près de la moitié des foyers ne sont pas satisfaits de l'environnement du quartier. Le principal sujet de mécontentement est l'insécurité (agressions, vandalisme, incivilité, incendies de voitures et de poubelles, etc.) ; le second est le bruit extérieur, imputable en particulier à la circulation automobile et aux deux-roues motorisés.
- Les trois quarts des personnes sont en revanche satisfaites de leur logement. Pour le quart restant, les motifs d'insatisfaction concernent d'abord la conception et l'agencement du logement, puis la sécurité à l'entrée des immeubles, les problèmes d'inadaptation de la taille par rapport aux besoins.
- Plus la situation des foyers est précaire, plus le sentiment d'insatisfaction à l'égard de l'environnement ou du logement est grand.
- Les liens de convivialité sont en général assez forts. Les sentiments semblent néanmoins plus négatifs sur Nozillette et Croix-Chevalier.

Une volonté forte de quitter les quartiers nord.

- Plus d'un foyer sur deux accepterait de déménager s'il en avait la possibilité ; cette proportion est encore plus importante pour les plus défavorisés. Le quartier Croix-Chevalier fait l'objet d'un rejet massif (80 % veulent le quitter). Plus de la moitié des partants potentiels désireraient rester dans l'agglomération blésoise.
- 16 % des familles ont déjà fait une demande de relogement ; la proportion s'élève à 33 % pour celles en grande difficulté. Dans 40 % des cas, la demande a abouti (il faut cependant tenir compte de la date de la demande, parfois très proche de celle de l'enquête).

Des souhaits pour mieux vivre dans les quartiers nord

- Des améliorations sont très largement souhaitées dans les quartiers : plus de sécurité avant tout, mais aussi plus d'aires de jeux pour les enfants, plus d'entretien et d'hygiène (emplacement des containers à revoir, collecte des ordures, déjections canines...).
- Pour les logements, l'isolation contre le bruit (double vitrage) apparaît comme la première priorité. La mise aux normes des sanitaires, des travaux de sécurisation (portes blindées, digicodes à l'entrée des immeubles) et l'entretien des cages d'escalier sont également jugés importants. Par ailleurs, il semble qu'un certain nombre de logements soient jugés à la limite de l'insalubrité (infiltrations d'eau, fissures, électricité hors normes, etc.).

Des besoins exprimés en matière de formation

- Dans 13 % des foyers interrogés, une personne au moins souhaite suivre une formation. Sa nature est souvent imprécise ; l'informatique (niveau non précisé) arrive en première place.
- Un besoin d'alphabétisation est ressenti par 5 % des personnes, en particulier des femmes.

Plus d'un foyer sur 5 concerné par la recherche d'emploi

- Dans 23 % des foyers, une personne au moins (parent, enfant, autre personne hébergée) est déclarée comme cherchant un emploi. Cela représente au total 890 personnes. Parmi elles, 54 % seulement perçoivent l'allocation chômage (Assedic) et 30 % sont au RMI.
- 786 personnes ont rempli la fiche spécifique¹ relative à la recherche d'emploi. 80 % ont déjà exercé une activité professionnelle. Un quart ne sont pas inscrits à l'ANPE.
- Le très faible niveau de formation qui caractérise plus de la moitié des personnes en recherche (moyenne départementale 30 %) constitue un handicap important.
- Les métiers recherchés sont en conséquence souvent peu qualifiés. Exemple : caristes et manutentionnaires, ouvriers du bâtiment, ouvriers non qualifiés de l'industrie.

1 - Le questionnaire général était assorti d'une fiche permettant de mieux cerner le profil et les caractéristiques des personnes en recherche d'emploi.

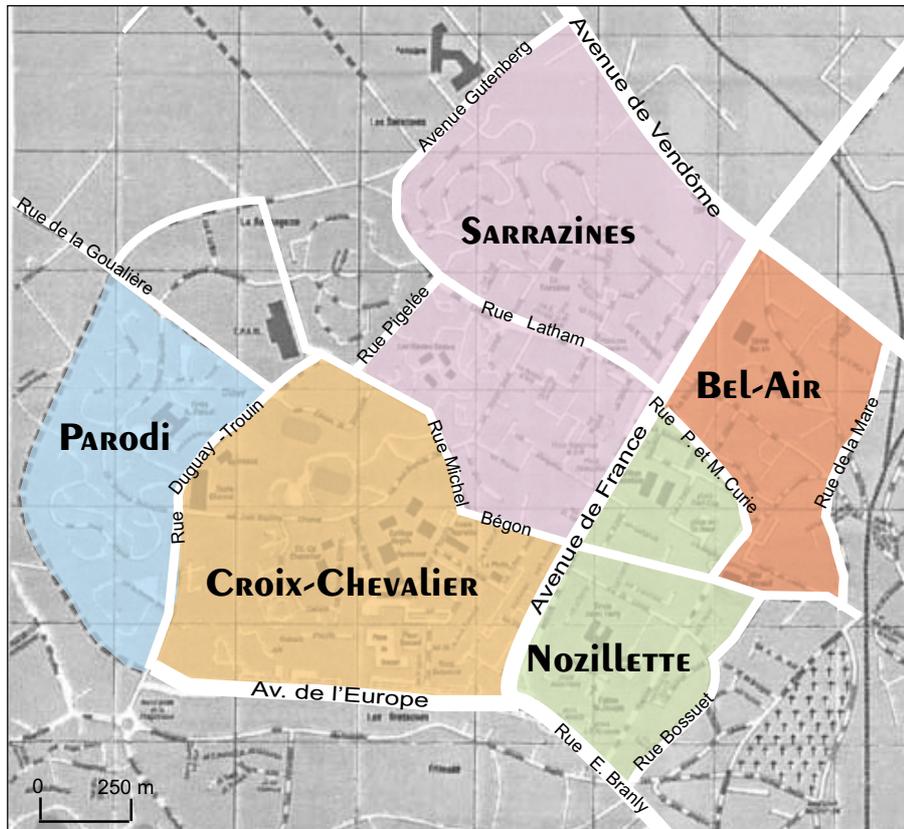
Des freins vers l'emploi

- Parmi les moins de 26 ans, une très grande part a quitté le système scolaire avant l'âge de 19 ans. Près de 20 % ont abandonné une formation en cours de route.
- Des problèmes de mobilité se posent puisque 40 % des demandeurs ne possèdent pas le permis de conduire, plus encore pour les femmes.
- Une proportion non négligeable des demandeurs a des problèmes de santé parfois lourds ou de handicap.
- La durée de recherche est le plus souvent très longue, même si elle est entrecoupée de missions courtes, de remplacements, etc.

Une recherche active d'emploi

- 30 % des personnes en recherche d'emploi ont exercé ou exercent encore des " petits boulots " : intérim, remplacements, travaux saisonniers, pour ne pas décrocher complètement.
- 79 % sont inscrits à l'ANPE, mais plus de la moitié d'entre eux disent n'avoir reçu aucune proposition de poste, ce qui traduit une forte inadéquation entre leur profil et les besoins des entreprises.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES



8

BEL-AIR
 De nombreux foyers en situation difficile, parmi lesquels beaucoup de foyers monoparentaux
 Besoin d'aide dans leurs démarches
 Fortes attentes liées au logement et à son environnement

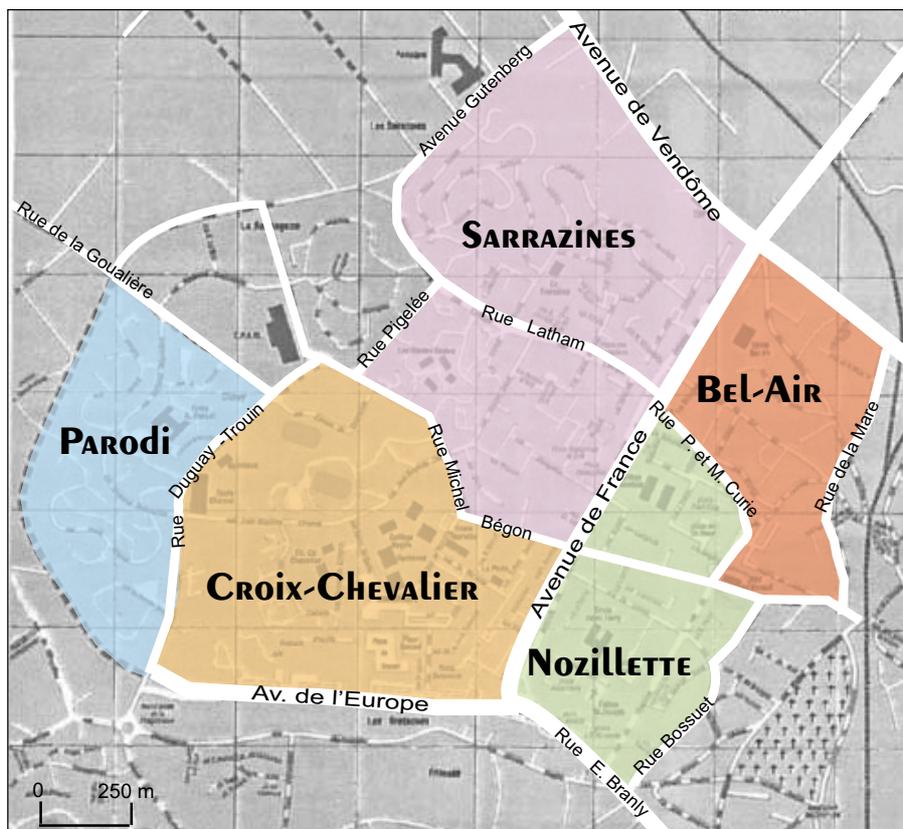
PARODI
 Foyers en situation stable
 Beaucoup de personnes seules
 Fort attachement au quartier
 Sentiment d'insécurité

CROIX-CHEVALIER
 Beaucoup de familles en situation difficile ou précaire nombreuses ou monoparentales assistées
 Rejet marqué du quartier

SARRAZINES
 Situation stable
 Sentiment de satisfaction (environnement et logement)

NOZILLETTE
 Précarité importante
 Rejet du quartier
 Sentiment d'insécurité
 Chômeurs très peu formés et peu mobiles

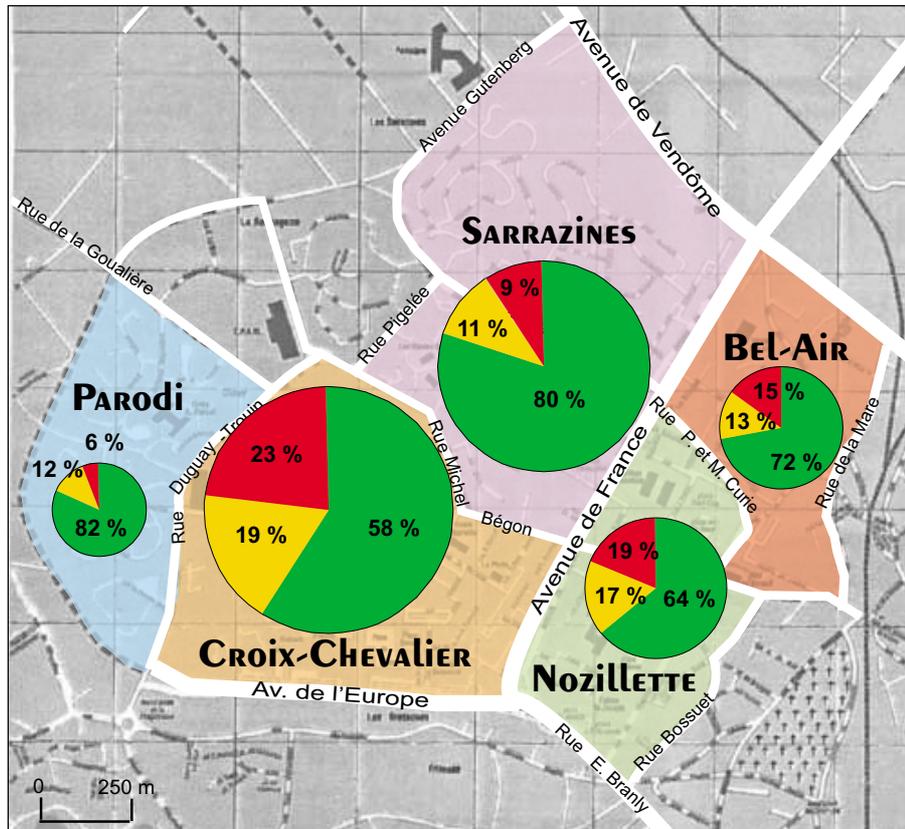
LA COMPOSITION FAMILIALE



	BEL-AIR	CROIX-CHEVALIER	NOZILLETTE	PARODI	SARRAZINES
Nombre de foyers interrogés	231	940	305	135	685
Nombre de personnes dans ces foyers	614	2722	877	221	1654
Part des foyers...					
... d'une personne	27 %	30 %	25 %	54 %	35 %
... de 6 personnes et plus	7 %	10 %	6 %	6 %	5 %
... monoparentaux dans les ménages avec enfants	36 %	38 %	26 %	12 %	31 %

En gras : position la plus défavorable - En italique : position la plus favorable

LA SITUATION DES FOYERS - RÉPARTITION EN TROIS GROUPES

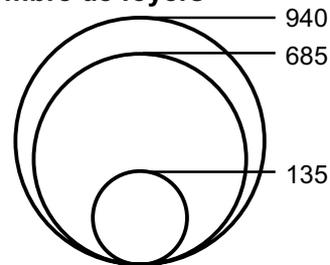


10

Répartition des foyers en trois groupes

- Groupe 1 situation favorable
- Groupe 2 situation précaire
- Groupe 3 situation difficile

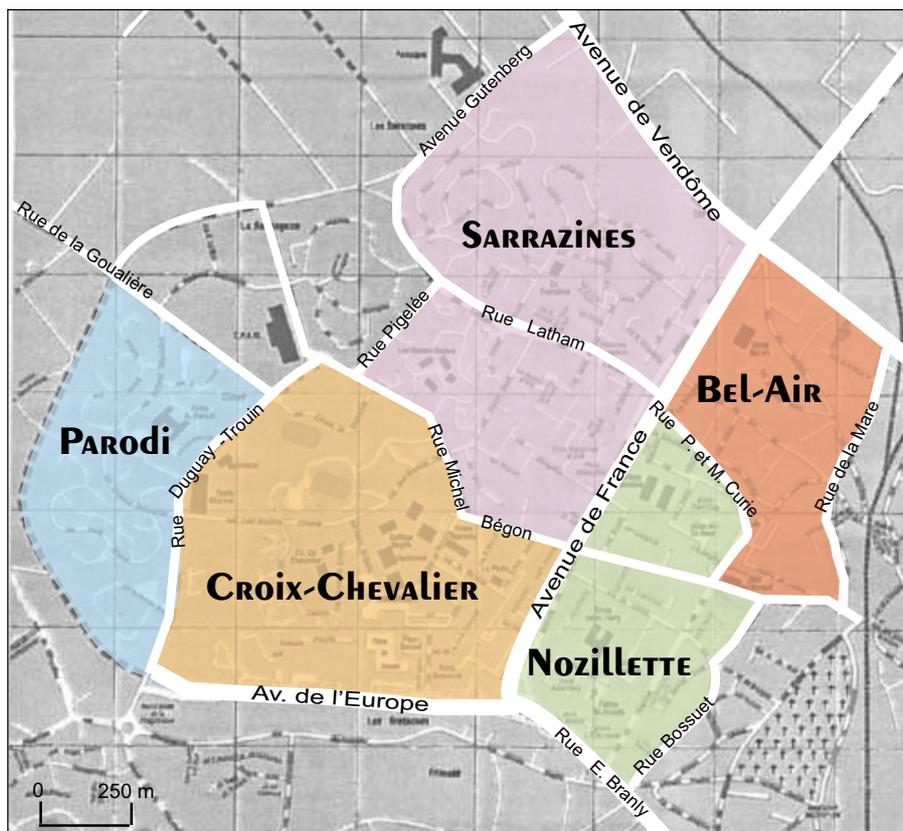
Nombre de foyers



Part des personnes...	BEL-AIR	CROIX-CHEVALIER	NOZILLETTE	PARODI	SARRAZINES
... percevant un salaire ou une retraite	61 %	62 %	72 %	84 %	85 %
... percevant l'allocation chômage	7 %	9 %	8 %	8 %	4 %
... bénéficiaires de minima sociaux	11 %	14 %	10 %	4 %	4 %
Part des foyers où au moins une personne bénéficie de la CMU	24 %	37 %	11 %	10 %	30 %

En gras : position la plus défavorable - En italique : position la plus favorable

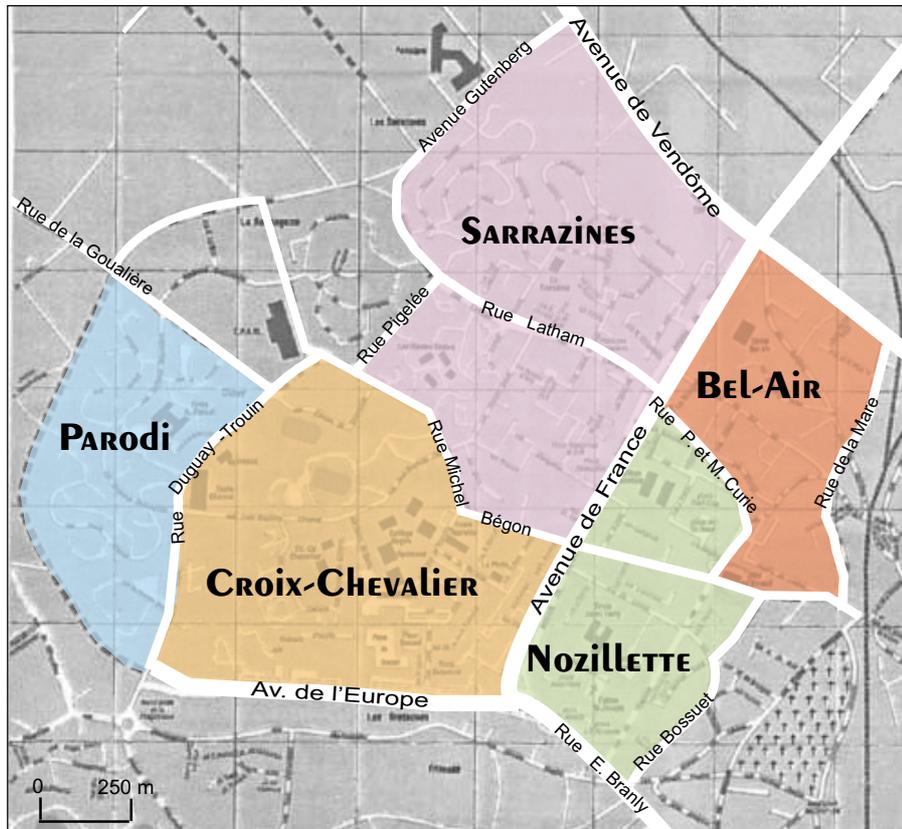
LE LOGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT



Part des foyers...	BEL-AIR	CROIX-CHEVALIER	NOZILLETTE	PARODI	SARRAZINES
... habitant dans le quartier depuis moins de deux ans	11 %	12 %	15 %	20 %	13 %
... bénéficiant d'une aide au logement	45 %	66 %	65 %	29 %	52 %
... insatisfaits de l'environnement	50 %	58 %	57 %	24 %	22 %
... plaçant en tête les problèmes d'insécurité	40 %	44 %	50 %	60 %	26 %
... insatisfaits de leur logement	26 %	28 %	21 %	13 %	8 %
... souhaitant déménager	48 %	78 %	46 %	38 %	22 %
... ayant fait une demande de déménagement	18 %	21 %	17 %	10 %	6 %
Principal motif d'insatisfaction en matière de logement	besoin de réfection générale	agencement conception	agencement conception	taille non adaptée	sécurité (portes)

En gras : position la plus défavorable - En italique : position la plus favorable

L'EMPLOI ET LA FORMATION



12

	BEL-AIR	CROIX-CHEVALIER	NOZILLETTE	PARODI	SARRAZINES
Part des foyers où 1 personne au moins...					
... souhaite une formation	12 %	16 %	8 %	5 %	4 %
... ressent un besoin d'alphabétisation	3 %	3 %	5 %	2 %	1 %
... est en recherche d'emploi	29 %	30 %	16%	10 %	10 %
Part des demandeurs...					
... n'ayant pas le permis de conduire	39 %	40 %	50 %	27 %	37 %
... ayant un niveau de formation très faible (V bis et VI)	54 %	50 %	97%	18 %	42 %
... rencontrant un problème de santé	22 %	18 %	7 %	18 %	13 %
... inscrits à l'ANPE	81 %	86 %	95 %	73 %	82 %

En gras : position la plus défavorable - En italique : position la plus favorable

SYNTHESE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS PAR GROUPE*

	Groupe 1 Situation stable	Groupe 2 Situation précaire	Groupe 3 Situation difficile	Moyenne
Part du nombre de foyers (%)	64,2	15,9	18,6	100
Part du nombre de personnes (%)	60	17,8	21	100
Part des foyers de 6 personnes ou plus (%)	6,5	11,2	13,6	8,6
Nombre moyen de personnes par foyer	2,6	3,1	3,1	2,8
Part des familles monoparentales dans les foyers avec enfants (%)	19,1	28,3	45,7	27
Part des personnes (y compris enfants en emploi) percevant un salaire ou une retraite (%)	87,3	71,9	6,3	68,1
Part des personnes (y compris enfants au chômage) percevant l'allocation chômage (%)	2,7	6,9	28	8,5
Part des personnes (y compris enfants concernés) bénéficiaires de minima sociaux (%)	2,7	7,6	42,3	11,4
Part des foyers ne pouvant faire face aux dépenses de santé (%)	5	13	17	9
Part des foyers où au moins une personne bénéficie de la CMU (%)	12	45	69	28
Part des foyers souhaitant l'aide d'une association pour accomplir leurs démarches (%)	9,9	18,5	23,8	13,8
Part des foyers habitant dans les quartiers nord (%)				
depuis Moins de 2 ans	9,7	15,7	14,4	11,8
Moins de 10 ans	41,2	53,7	55,7	46,2
Plus de 20 ans	30,7	17,6	14,7	25,4
Part des foyers bénéficiant d'une aide au logement (%)	47,9	79,3	90,8	61
Part des foyers insatisfaits de l'environnement (%)	41,2	48,2	53,6	44,6
Et plaçant en tête les problèmes d'insécurité	37,6	36,5	37	37,3
Part des foyers insatisfaits de leur logement (%)	18,3	30,1	35,9	23,5
Principaux motifs d'insatisfaction sur le logement	Conception Sécurité	Conception Taille	Conception Taille	
Part des foyers souhaitant déménager (%)	46,3	65,4	70,9	63,4
Part des foyers ayant fait une demande de déménagement (%)	13,1	20,6	24,4	16,4
Part des foyers où 1 personne au moins souhaite une formation (%)	7,5	22,9	26,4	13,4
Part des foyers où 1 personne au moins ressent un besoin d'alphabétisation (%)	3,3	8,1	8,1	7,3
Part des foyers où 1 personne au moins est en recherche d'emploi (%)	9	29,5	68,3	23,3
Part des demandeurs n'ayant pas le permis de conduire (%)	43,2	35,3	41,5	40,5
Part des demandeurs ayant un niveau de formation très faible (V bis et VI) (%)	46,5	43	58,8	51,9
Part des demandeurs inscrits à l'ANPE (%)	74,5	78,8	81,1	78,9

* Pour une définition précise de ces groupes, se rapporter page 21

I. LES FAMILLES DES QUARTIERS NORD DE BLOIS

Les entretiens de convivialité menés dans les quartiers nord de Blois ont permis de rencontrer **3 321 foyers représentant 9 196 personnes**. Parmi ces dernières figurent **4 034 enfants**, soit 44 % de l'ensemble.

Le quartier de résidence² n'a pas été pris en compte lors des premiers entretiens ; dans un peu plus de 20 % des cas, il est inconnu et un doute subsiste pour un certain nombre de foyers entre Sarrazines et Nozillette. Néanmoins, cette information est largement présente. Son exploitation sera de grande utilité pour de nombreux paramètres, tant sur le plan de la perception de l'environnement que de la situation personnelle. Deux quartiers sont particulièrement représentés, Croix-Chevalier (un tiers des personnes) et Sarrazines.

Répartition des foyers interrogés par quartier

Quartier	Foyers		Personnes		Nombre moyen de personnes par foyer
	Nbr.	%	Nbr.	%	
Bel-Air	231	7,0	614	6,7	2,6
Croix-Chevalier	940	28,3	2 722	29,6	2,9
Parodi	135	4,1	221	2,4	1,6
Nozillette	305	9,2	877	9,5	2,9
Sarrazines	685	20,6	1 654	18,0	2,4
Sarrazines ou Nozillette	325	9,8	1 131	12,3	3,5
Non répertorié	700	21,1	1 977	21,5	2,8
TOTAL	3 321	100,0	9 196	100,0	2,8
			Moyenne Blois		2,4

I.1. Composition familiale

- On recense une proportion nettement plus importante qu'ailleurs de foyers comptant 6 personnes ou plus : près de 9 %, alors que la moyenne est de 2,4 % à Blois et 1,7 % pour le Loir-et-Cher. Inversement, la proportion de personnes seules est plus faible qu'en moyenne.
- Le nombre moyen de personnes par foyer est de ce fait nettement supérieur aux moyennes de la ville et du département. Néanmoins, les écarts entre quartiers sont très élevés.
- 48 % des foyers ne comptent pas d'enfants, 9 % en ont 4 ou plus.
- Un foyer avec enfants sur quatre correspond à une famille monoparentale.

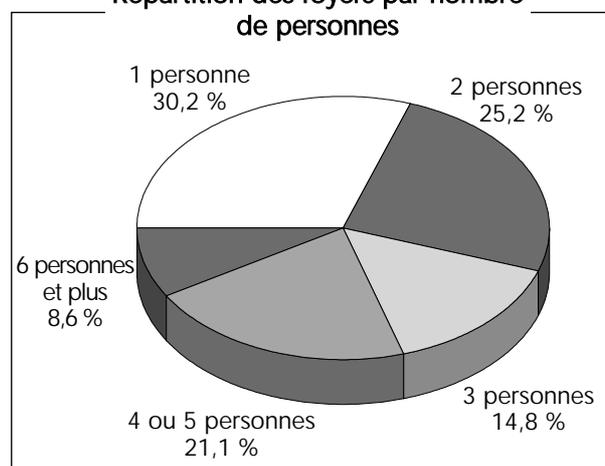
15

Beaucoup plus de familles nombreuses qu'en moyenne

Alors que les **foyers comptant 6 personnes** ou plus ne représentent que 2,4 % du total à Blois et 1,7 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher, ils sont **près de 9 % dans les quartiers nord**. C'est un paramètre que chacun connaît intuitivement, mais une confirmation chiffrée de cette ampleur constitue une donnée importante dans la compréhension des phénomènes propres à ce territoire.

Concomitamment, la **part des personnes seules**, traditionnellement élevée dans les centres urbains, **apparaît ici plus faible** : 30 % environ (un peu plus de 1 000 personnes), contre plus de 40 % pour la moyenne de Blois. On compte également un quart de foyers composés de 2 personnes.

Répartition des foyers par nombre de personnes



2 - Il s'agit d'un découpage propre à l'enquête ne correspondant pas nécessairement au découpage INSEE.

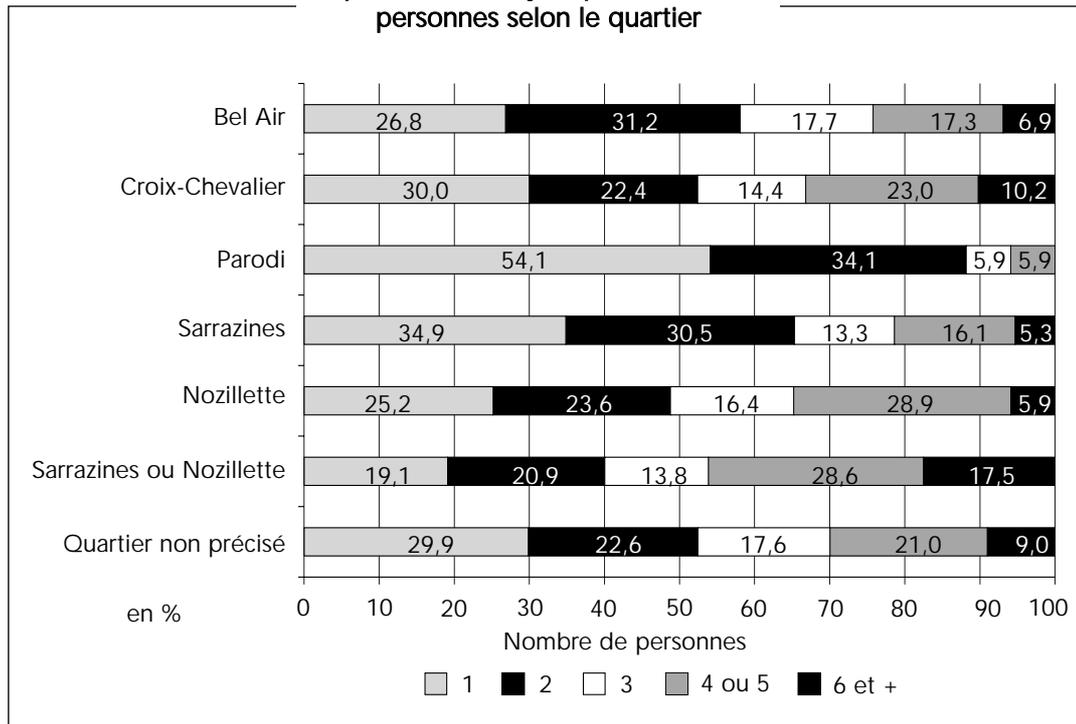
Il résulte de ces éléments que le **nombre moyen de personnes par foyer s'établit à 2,8 ce qui est nettement supérieur à la moyenne départementale (2,4) et plus encore à l'ensemble de la ville de Blois (2,2).**

La répartition des foyers suivant la présence d'enfants est relativement équilibrée puisque 1 597 (48 %) n'en comptent pas, parmi lesquels 273 couples, et 1 724 (52 %) en ont au moins un. Signalons que sont comptabilisés les enfants majeurs hébergés par leurs parents, qu'ils aient

ou non un emploi. Par ailleurs, 94 foyers accueillent d'autres personnes que les parents et enfants, pour un total de 121 personnes.

La composition familiale apparaît très différente suivant les quartiers. Les personnes seules sont majoritaires à Parodi, qui compte très peu de foyers avec 3 personnes ou plus. On y compte d'ailleurs seulement 1,6 personne par ménage. Cette proportion est en revanche de 2,9 sur Croix-Chevalier et Nozillette où le nombre de foyers de taille importante est assez élevé.

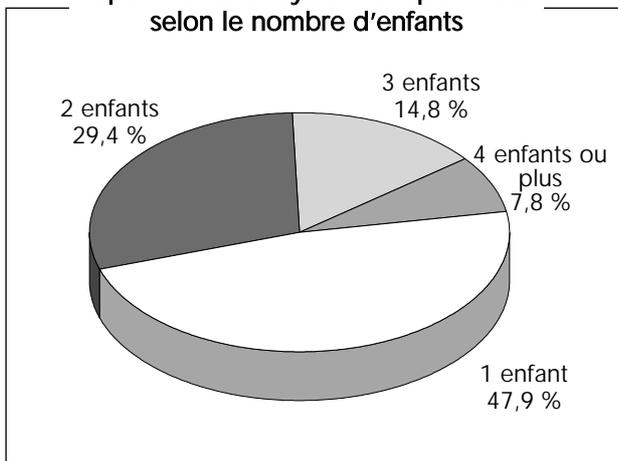
Répartition des foyers par nombre de personnes selon le quartier



16

Près de 3 foyers avec enfants sur 10 sont monoparentaux

Répartition des foyers monoparentaux selon le nombre d'enfants



Les **foyers monoparentaux** sont au nombre de 472. Ils représentent 14 % de l'ensemble des foyers enquêtés, mais **27 % de ceux ayant au moins un enfant**. Ces proportions sont nettement plus élevées que les moyennes départementales, respectivement 6,3 % des ménages et 9 % de ceux avec enfants. La plupart comptent un ou deux enfants, mais 8 % en ont 4 ou plus.

Leur présence est particulièrement marquée dans les quartiers Croix-Chevalier et Bel-Air où ils représentent plus d'un tiers des foyers avec enfant ; elle est encore assez importante aux Sarrazines.

Répartition des foyers monoparentaux selon le quartier

Quartier	Nombre	Part dans l'ensemble des foyers (%)	Part dans les foyers avec enfant (%)	Nombre total de personnes
Bel-Air	42	18,2	35,6	110
Croix-Chevalier	200	21,3	37,5	599
Parodi	2	1,5	11,8	5
Sarrazines	86	12,7	30,5	252
Nozillette	45	14,8	25,7	127
Sarrazines ou Nozillette	54	16,6	25,2	166
Inconnu	43	6,1	11,2	119
Total	472	14,2	27,4	1 378

Trois enfants sur quatre sont scolarisés

Sur les 4 034 enfants présents dans les foyers enquêtés, près des trois quarts sont scolarisés. Un sur 10 travaille et globalement près de 4 % sont à la recherche d'un emploi. Il convient de noter que la situation de 14 % des enfants n'est pas connue ; pour la plupart, on peut penser qu'il s'agit des plus jeunes qui ne sont pas encore d'âge scolaire.

Situation des enfants

	Nbr.	%
Scolarisés	2 962	73,4
Cherchant un emploi	147	3,6
Ayant un emploi	362	9,0
Total	4 034	100

1.2. Position par rapport à l'emploi et aux revenus

- Plus de la moitié des personnes (hors enfants) sont en emploi (près des deux-tiers pour les hommes).
- Parmi les personnes en emploi, 69 % ont un CDI et 28 % un contrat précaire.
- Plus de 10 % des personnes sont au chômage (11,6 % pour les hommes). Il y a plus de chômeurs parmi les personnes seules que pour celles vivant en couple.
- 11 % des personnes ont un revenu basé uniquement sur les minima sociaux.

Plus de la moitié des personnes ont un emploi

Une majorité des parents ou des personnes seules est en emploi, en particulier les hommes (deux sur trois). Les **inactifs** (retraités ou mères au foyer) sont également **nombreux** ; chez les

femmes, cette catégorie est même prééminente. **Plus de 10 % des personnes sont au chômage, cette proportion étant plus élevée encore chez les hommes.**

Situation professionnelle des parents ou personnes isolées

Situation	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
En emploi	1 411	64,3	1 163	40,9	2 574	51,1
Retraite ou préretraite	361	16,4	572	20,1	933	18,5
Congé maternité, accident de travail ou arrêt maladie	14	0,6	37	1,3	51	1,0
Congé parental	-	-	62	2,2	62	1,2
Mère au foyer	-	-	656	23,1	656	13,0
Chômage	255	11,6	252	8,9	507	10,1
Invalidité	78	3,6	43	1,5	121	2,4
RMI	20	0,9	18	0,6	38	0,8
Arrêt longue maladie	12	0,5	2	0,1	14	0,3
Etudiant ou stagiaire	13	0,6	23	0,8	36	0,7
Autres cas	32	1,5	15	0,5	47	0,9
Total	2 196	100	2 843	100	5 039	100

Parmi les personnes ayant un emploi, plus de deux sur trois ont un contrat à durée indéterminée, un peu plus pour les hommes que pour les femmes. Un quart ne dispose que d'un contrat précaire (intérim ou CDD). On note par ailleurs

que plus de 2 % des hommes sont à leur compte.

Au-delà des situations personnelles, c'est celle des foyers qui est déterminante pour la perception de leur intégration sociale.

18

Type de contrat des personnes en emploi

Type de contrat	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CDI	961	71,0	732	66,0	1 693	68,8
CDD	189	14,0	220	19,8	409	16,6
Intérim	143	10,6	79	7,1	222	9,0
CES, CEC, CIE	13	1,0	41	3,7	54	2,2
A son compte	33	2,4	1	0,1	34	1,4
Formation rémunérée	8	0,6	27	2,4	35	1,4
Autre	6	0,4	9	0,8	15	0,6
Non précisé	58	-	56	-	112	-
Total	1 411	100	1 163	100	2 574	100

NB : Les pourcentages sont calculés sur les réponses exprimées, hors non précisées

Plus de demandeurs d'emploi parmi les personnes seules que chez celles en couple

La prise en compte des informations croisées à l'intérieur des foyers permet de mettre en évidence la multitude des situations, qu'il serait inutile de retranscrire en totalité. Priorité est donc donnée à celles qui rassemblent le plus grand nombre de foyers.

Situation des couples

Dans la moitié des cas, les deux personnes du couple sont soit en emploi, soit à la retraite. Si l'on y ajoute ceux où le père travaille et la mère est au foyer, ce sont 3 foyers sur 4 qui sont concernés par ces situations. **Les deux parents sont au chômage** (c'est-à-dire a priori engagés dans une recherche d'emploi) **dans seulement 2,3 % des cas**. Dans 12 % des couples, les personnes ne sont ni en emploi, ni en retraite.

Situation professionnelle des couples

Situation 1 ^{ère} personne	Situation 2 ^{ème} personne	Nombre	%	Sous total en %
En emploi	En emploi	593	35,2	
	Mère au foyer ou retraite	414	24,6	
	Chômage	123	7,3	
	Arrêt maladie, maternité	29	1,7	
	Invalidité, arrêt longue maladie	27	1,6	
	Autres cas	32	1,9	72,3
Retraite	Retraite	242	14,4	
	Sans emploi	15	0,9	
	Autres cas	3	0,2	15,5
Chômage	Chômage	38	2,3	
	Conjoint au foyer	80	4,8	
	Congé parental	10	0,6	
	Autres cas	13	0,8	8,5
Invalidité, arrêt longue maladie	Sans emploi	32	1,9	
	Autres cas	4	0,2	2,1
Mère au foyer	Autres cas	18	1,1	1,1
Autres cas	Autres cas	11	0,7	0,7
Total		1 684	100	100

Situation des personnes seules ³

Là encore, les personnes en emploi ou à la retraite sont près de 3 sur 4. **Le nombre de chômeurs est en revanche important**. On remarque également **une proportion non négligeable de personnes isolées en situation d'invalidité ou de longue maladie**.

Situation professionnelle des personnes isolées

	Nombre	%
En emploi	720	45,5
Retraite	440	27,8
Chômage	191	12,1
Mère au foyer	103	6,5
Invalidité, arrêt longue maladie	58	3,7
RMI	23	1,5
Autres cas	48	3,0
Total	1 583	100

³ - Précisons que les parents isolés sont compris dans cette catégorie

La caractérisation par la situation professionnelle est utilement complétée par le type de ressources perçues, bien que les rapprochements soient difficiles à effectuer. En effet, plusieurs personnes du foyer, y compris des enfants ou des personnes hébergées, ont pu répondre à la question. Ainsi, par exemple, 38 personnes seulement se sont déclarées bénéficiaires du RMI alors qu'elles sont au total 283 à percevoir l'allocation. Globalement, plus des deux tiers des types de

ressources déclarées consistent en un salaire ou une retraite (moins de 62 % sur Bel-Air et Croix-Chevalier, près de 85 % sur Sarrazines et Parodi). **Les minima sociaux** (RMI, AAH, API, ASS) **concernent plus de 11 % des personnes** (13,5 % sur Croix-Chevalier, 17 % pour ceux dont le quartier est inconnu) et l'allocation chômage 8,5 % (11,5 % pour le quartier inconnu, 4,4 % seulement pour les Sarrazines).

Type de ressources perçues par les personnes

Type de ressource	Nombre	%
Salaire	2 021	50,5
Retraite	701	17,5
ASSEDIC (Allocation chômage)	338	8,5
RMI	283	7,1
Allocations Familiales (sans autre précision)	173	4,3
Allocation Adulte Handicapé	85	2,1
Allocation Parent Isolé	46	1,2
Allocation Spécifique de Solidarité	43	1,1
Pension alimentaire	8	0,2
Autre	302	7,6
Ensemble	4 000	100

1.3. Près de 20 % de foyers en difficulté

- 64 % des foyers ont une position stable (au moins 1 personne en CDI ou à la retraite), 16 % sont en situation précaire (CDD, intérim) et près de 19 % sont en grande difficulté (RMI, chômage, handicap...). Parmi ces derniers, on compte beaucoup de familles nombreuses.
- Les foyers monoparentaux sont le plus souvent en situation précaire, voire très précaire.
- Dans les familles les plus en difficulté, les enfants en emploi ont très majoritairement des contrats précaires.
- Près d'un foyer sur 10 ne peut faire face aux dépenses de santé.
- Dans 28 % des foyers, une personne au moins bénéficie de la CMU, soit comme couverture de base, soit comme mutuelle complémentaire.

Trois groupes homogènes

A partir des différentes informations, il est apparu pertinent de faire ressortir des situations homogènes qui faciliteront l'analyse. Ont été pris en compte la situation des personnes vis-à-vis de l'emploi, qui rend compte de leur degré d'insertion sociale, et des revenus, qui indiquent leur degré d'autonomie financière, ainsi que la nature du contrat de travail. Sur cette base, trois groupes ont été constitués :

groupe 1 (situation stable) : foyers dont au moins 1 des parents, ou la personne isolée, dispose d'un emploi fixe (CDI) ou d'une retraite ;

groupe 2 (situation précaire) : foyers dont au moins 1 des parents, ou la personne isolée, dispose d'un emploi précaire (CDD ou intérim), l'autre étant sans emploi fixe ;

groupe 3 (situation difficile) : foyers dans les quels la personne isolée ou les parents sont en situation difficile (chômage, RMI, handicap, longue maladie).

Les foyers non classés dans les trois groupes précédents faute de renseignements suffisants constituent un quatrième groupe.

Cette typologie va permettre de caractériser plus rapidement et plus précisément l'ensemble des situations au regard des autres éléments recueillis au cours des entretiens, notamment les attentes et les besoins exprimés en matière d'emploi et de formation ainsi que dans le domaine du logement et de l'environnement des quartiers, la couverture santé, etc. Dans la mesure où la mention figurera et apparaîtra pertinente, le quartier de résidence, autre élément important, sera pris en compte. L'objectif est de faire émerger les cas des personnes ayant le plus besoin de soutien sur les différents points abordés. Dans cette optique, un éclairage particulier sera apporté sur les familles monoparentales.

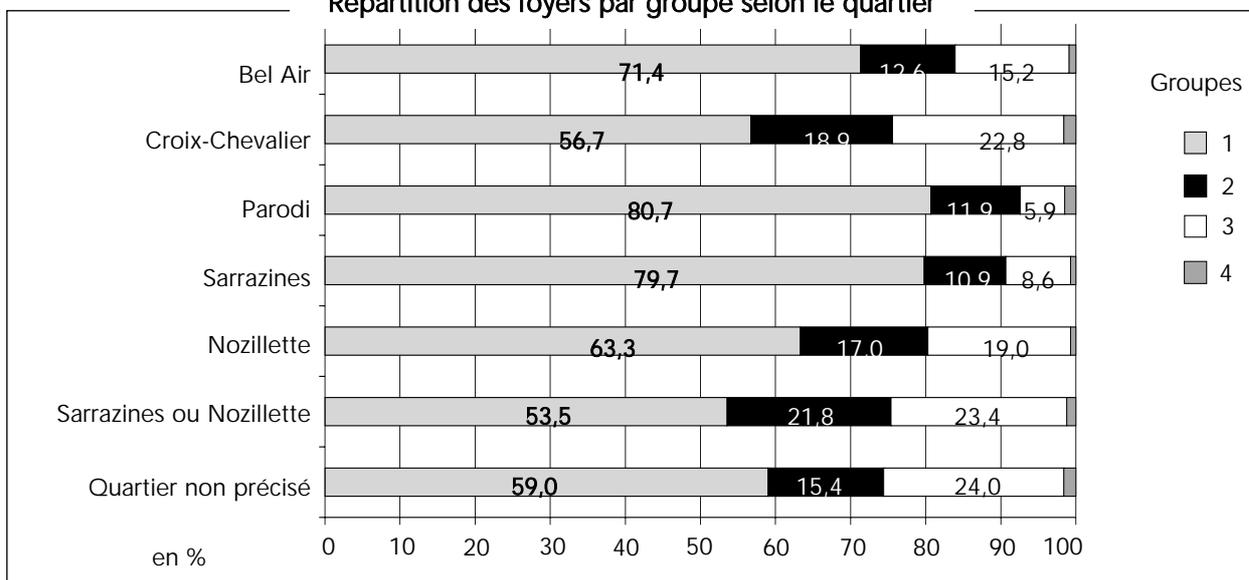
Plus de 2 personnes sur 10 en situation difficile

Répartition par groupe des foyers et du nombre de personnes

Groupe	Foyers		Personnes	
	Nombre	%	Nombre	%
1	2 133	64,2	5 515	60,0
2	529	15,9	1 638	17,8
3	618	18,6	1 933	21,0
4	41	1,2	110	1,2
Total	3 321	100	9 196	100

Le groupe 1 (personnes en situation stable) rassemble en moyenne près de 2 foyers sur 3 et 60 % des personnes. Il est particulièrement représenté dans les quartiers Sarrazines et Parodi. **Le groupe 3 (personnes en situation difficile) est relativement fourni, avec 21 % des personnes pour un peu moins de 2 foyers sur 10.** Son poids est supérieur sur Croix-Chevalier. Ce quartier compte également une assez forte proportion de foyers du groupe 2 ; celui-ci représente dans l'ensemble 15 % des foyers.

Répartition des foyers par groupe selon le quartier



Plus d'un tiers des foyers en grande difficulté correspondent à des familles nombreuses

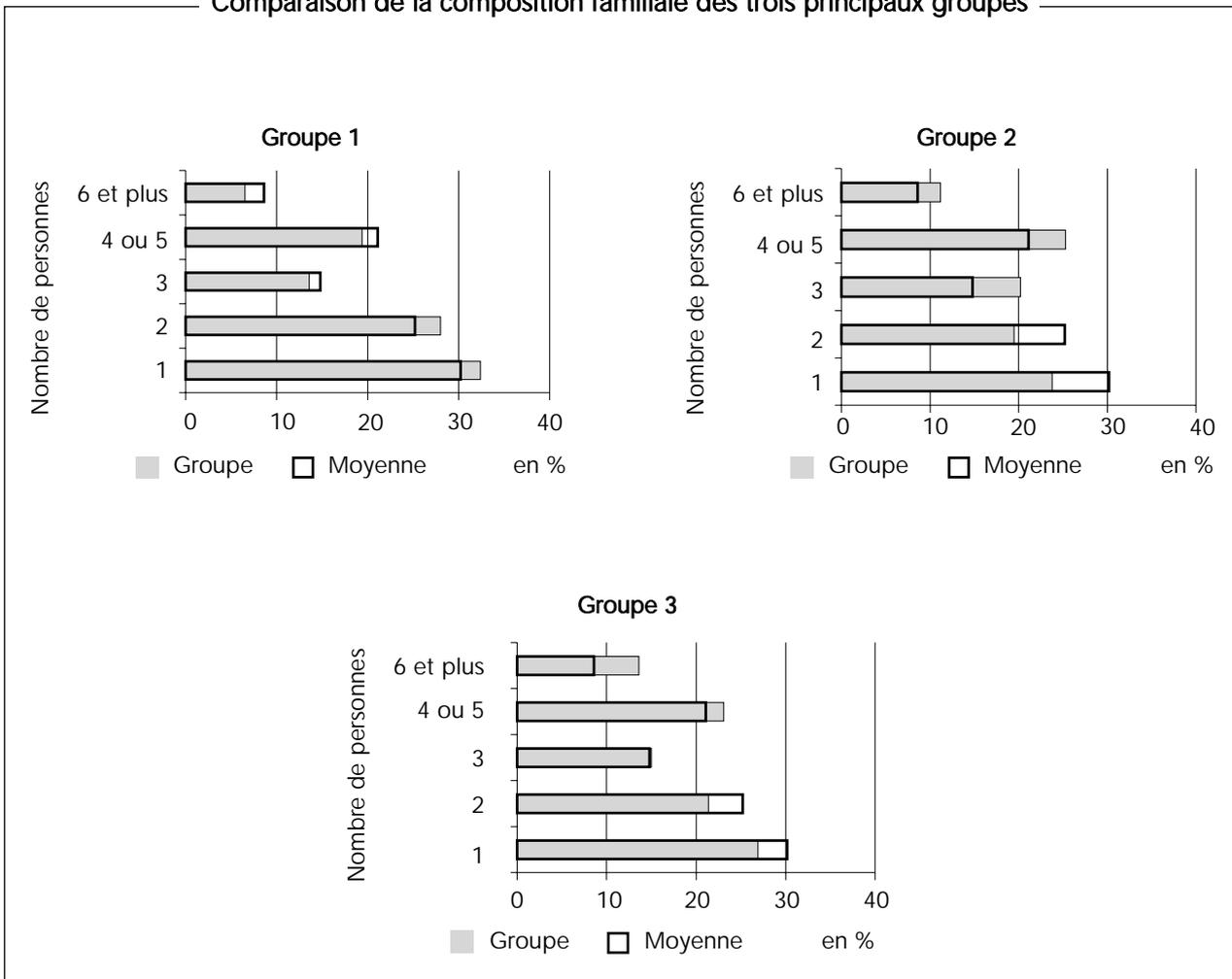
La composition familiale est sensiblement différente selon les groupes. **Les foyers comprenant 6 personnes ou plus sont proportionnellement plus nombreux dans le groupe 3, celui où les difficultés de vie sont importantes.** Dans l'ensemble d'ailleurs, la taille des foyers est plus élevée dans les groupes 2 et 3, où plus d'un tiers d'entre eux

comptent au moins 4 personnes, que dans le premier (situation stable). Une partie de cet écart provient du fait que les retraités, qui sont assez souvent des femmes seules, sont dans le groupe 1. Mais il semble également qu'il existe une corrélation entre la taille de la famille et des conditions de vie précaires.

Répartition des foyers par taille selon le groupe

Nombre de personnes par foyer	Groupes								Total	
	1		2		3		4		Nb	%
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%		
1	692	32,4	126	23,8	166	26,9	20	48,8	1 004	30,2
2	597	28,0	103	19,5	132	21,4	4	9,8	836	25,2
3	291	13,6	107	20,2	93	15,0	2	4,9	493	14,8
4 ou 5	414	19,4	134	25,3	143	23,1	11	26,8	702	21,1
6 et plus	139	6,5	59	11,2	84	13,6	4	9,8	286	8,6
Total	2 133	100	529	100	618	100	41	100	3 321	100

Comparaison de la composition familiale des trois principaux groupes



Les foyers monoparentaux sont le plus souvent en situation précaire

La typologie par groupes permet de visualiser rapidement la situation des **familles monoparentales**. **Dans 6 cas sur 10, elles sont dans la précarité, voire en grande difficulté**. Les foyers comptant le plus grand nombre de personnes sont de surcroît dans le groupe 3, qui rassemble ainsi 42 % de la population de ces familles.

Groupe	Foyers		Personnes	
	Nombre	%	Nombre	%
1	184	39,0	487	35,3
2	97	20,6	278	20,2
3	184	39,0	582	42,2
4	7	1,5	31	2,2
Ensemble	472	100	1 378	100

La précarité des parents semble rejaillir sur les enfants en emploi

Groupes	Nombre de foyers concernés	Part sur le total des foyers (%)
1	147	6,9
2	40	7,6
3	59	9,5
4	2	4,9
Ensemble	248	7,5

Des enfants sont en emploi dans 7,5 % des foyers en moyenne ; cette proportion augmente avec le degré de précarité. On peut émettre l'hypothèse que dans le groupe 3, où près de 10 % des enfants présents travaillent, ceux-ci restent pour subvenir aux besoins de la famille.

De surcroît, le phénomène de "reproduction" des situations d'une génération à l'autre, décrit par les sociologues, se trouve ici confirmé. En effet, dans le groupe 3, un tiers seulement des enfants en emploi bénéficient d'un CDI, contre la moitié dans le premier. C'est cependant dans le deuxième que le poids des contrats précaires est le plus lourd, représentant les deux-tiers⁴.

Répartition par type de contrat des enfants en emploi selon le groupe

Type de contrat	Groupes					
	1		2		3	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CDI	93	50,0	14	25,9	27	33,8
CDD	45	24,2	19	35,2	15	18,8
Intérim	36	19,4	17	31,5	30	37,5
Apprenti	6	3,2	3	5,6	2	2,5
Autres ou non précisé	6	3,2	1	1,9	6	7,5
Total	186	100	54	100	80	100

Près d'un foyer sur 10 ne peut faire face aux dépenses de santé

En moyenne, **un peu moins de 9 % des ménages interrogés ont déclaré avoir des difficultés à faire face aux dépenses de santé de la famille**. Cette proportion est logiquement croissante avec le degré de précarité de la situation. Ainsi, moins de 5 % sont dans ce cas dans le groupe 1, mais trois fois plus dans le groupe 3 (17 %) et 13 % dans le deuxième. Les familles monoparentales se situent exactement à la moyenne globale avec 9 %.

Parmi les foyers ayant exprimé ces difficultés financières face aux problèmes de santé, 6 % ne bénéficient pas de la couverture maladie universelle (CMU), dont plus de la moitié appartiennent au groupe 1. On peut légitimement se poser la question de la connaissance qu'ont ces personnes de leurs droits en la matière.

4 - Dans plusieurs cas, il y a plusieurs enfants d'un même foyer en emploi.

La CMU concerne au moins une personne dans 28 % des foyers. Les écarts entre les groupes sont ici très larges, en raison de la façon même dont ils ont été constitués ; ceci permet d'ailleurs d'éprouver la pertinence des critères retenus. Moins de 12 % des foyers du groupe 1 en bénéficient

(rappelons que la CMU peut intervenir comme assurance complémentaire seulement), 45 % dans le groupe 2 et 69 % dans le troisième. Pour les familles monoparentales, les proportions sont plus élevées, respectivement 17, 65 et 76 %, la moyenne s'établissant à 50 %.

1.4. Une vie associative peu intense

Dans 17 % seulement des foyers, une personne au moins participe à la vie associative. Les moins impliqués sont ceux du groupe 1 (malgré la présence des retraités) avec 15 %, tandis que la proportion est proche de 22 % dans le groupe 2 et de 20 % dans le groupe 3. C'est dans les quartiers Bel-Air et Sarrazines que l'engagement est le plus faible (10 %). On peut ajouter que la participation à plusieurs associations est relativement limitée, 10 % des cas environ.

A travers les activités exercées, on voit apparaître un fort sentiment d'appartenance communautaire,

les associations à caractère ethnique accueillant près de 30 % des personnes et les associations féminines 6 % ; ces dernières revêtent d'ailleurs souvent une connotation ethnique (Femmes d'Afrique de l'Ouest par exemple). Le domaine culturel et artistique attire 15 % des adeptes et les activités touchant à la société (logement, consommation, entraide, médiation...) presque autant, alors que le sport est à moins de 12 %. Parmi les autres centres d'intérêt, on citera l'aide aux handicapés et les actions caritatives.

Une certaine méconnaissance des associations

A peine plus d'un foyer sur deux déclare connaître au moins une association présente dans les quartiers nord. Ils ne sont que 40 % sur Parodi et 29 % sur Bel-Air, mais près de 2 sur 3 à Croix-Chevalier. L'association Tremplin est la plus connue, citée par plus d'un tiers des personnes.

Viennent ensuite la régie de quartier (un tiers) et la Maison de Bégon (22 %). Les autres structures recueillent moins de 10 % des citations, dont Eclair et le centre Mirabeau (7 à 8 %), EMS et Femmes ensemble (5 %).

Une certaine volonté de s'impliquer davantage

Parmi ceux qui ne font pas partie d'une association, plus de 20 % ont exprimé le désir de pratiquer une activité commune. Le sport est largement en tête des centres d'intérêt (40 %), devant les activités culturelles (26 %), éducatives ou

sociales (environ 16 % pour chacune). A noter qu'un tiers seulement des personnes seraient intéressées par 2 types différents d'activité ou plus.

Plus de deux foyers en difficulté sur 10 souhaiteraient une aide extérieure

Les démarches de la vie courante posent quelquefois problème. En moyenne, **13 % des foyers interrogés souhaiteraient être soutenus par une association pour les effectuer.** Mais dans le groupe 3 des personnes les plus en difficulté, cette proportion s'élève à 22 % (18 % dans le groupe 2). Notons de surcroît que parmi ceux qui n'ont pas exprimé cette attente, un certain nombre sont déjà aidés, soit par leurs enfants, soit par un service extérieur (assistantes sociales par exemple).

Les questions les plus épineuses pour lesquelles une aide serait la bienvenue sont celles touchant

les **démarches administratives** (36 % des citations), y compris dans le domaine juridique ; le logement (24 %) fait partie également des principales préoccupations, ainsi que l'emploi (21 %). La santé et la gestion du budget familial apparaissent moins cruciaux. Les remarques complémentaires font apparaître que ces personnes ont besoin d'être informées sur les droits auxquels elles peuvent prétendre dans différents domaines tels que l'allocation logement, d'être dirigées vers les bonnes structures et accompagnées dans ces démarches (possibilités de déménagement, retour à l'emploi, alphabétisation, etc.).

II. LE LOGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT DANS LES QUARTIERS NORD

II.1. Des insatisfactions sur l'environnement mais beaucoup moins sur les logements

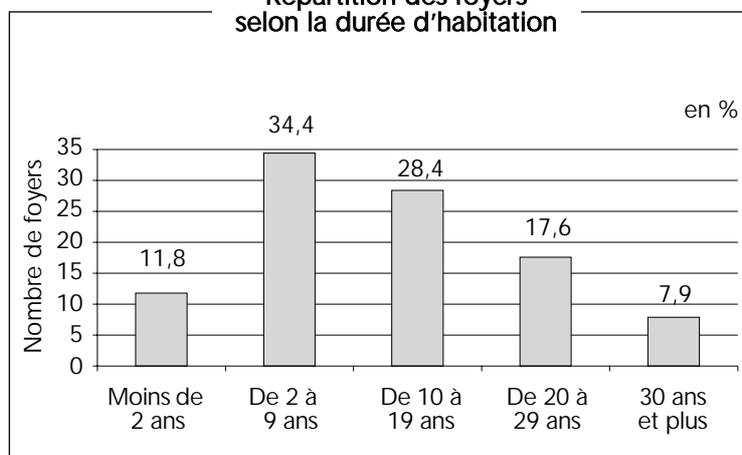
- Plus de la moitié des habitants résident dans les quartiers nord depuis 10 ans ou plus (un quart depuis plus de 20 ans).
- 61 % des foyers perçoivent une aide au logement.
- Près de la moitié des foyers ne sont pas satisfaits de l'environnement du quartier. Le principal sujet de mécontentement est l'insécurité (agressions, vandalisme, incivilité, incendies de voitures et de poubelles, etc.) ; le second est le bruit extérieur, imputable en particulier à la circulation automobile et aux deux-roues motorisés.
- Les trois quarts des personnes sont en revanche satisfaites de leur logement. Pour le quart restant, les motifs d'insatisfaction concernent d'abord la conception et l'agencement du logement, puis la sécurité à l'entrée des immeubles, les problèmes d'inadaptation de la taille par rapport aux besoins.
- Plus la situation des foyers est précaire, plus le sentiment d'insatisfaction à l'égard de l'environnement ou du logement est grand.
- Les liens de convivialité sont en général assez forts. Les sentiments semblent néanmoins plus négatifs sur Nozillette et Croix-Chevalier.

Plus de la moitié des habitants sont présents depuis 10 ans ou plus

En moyenne, **plus de la moitié des foyers habitent les quartiers nord de Blois depuis au moins 10 ans**. Ils sont même un quart à y résider depuis 20 ans ou plus, démontrant ainsi une grande stabilité. Un tiers a une présence comprise entre 2 et 10 ans. **Les nouveaux venus sont finalement peu nombreux (12 %)**.

Une analyse de cette durée par quartier serait inévitablement faussée par les dates de construction qui se sont étalées dans le temps. On peut néanmoins s'attacher à la proportion des personnes installées au cours des dix dernières années. On remarque ainsi que sur Parodi, 20 % des foyers sont présents depuis moins de deux ans et 61,5 % depuis moins de dix ans. Ailleurs, les résultats sont proches de la moyenne, avec peut-être une rotation légèrement plus élevée sur Nozillette où 15 % des familles ont emménagé récemment.

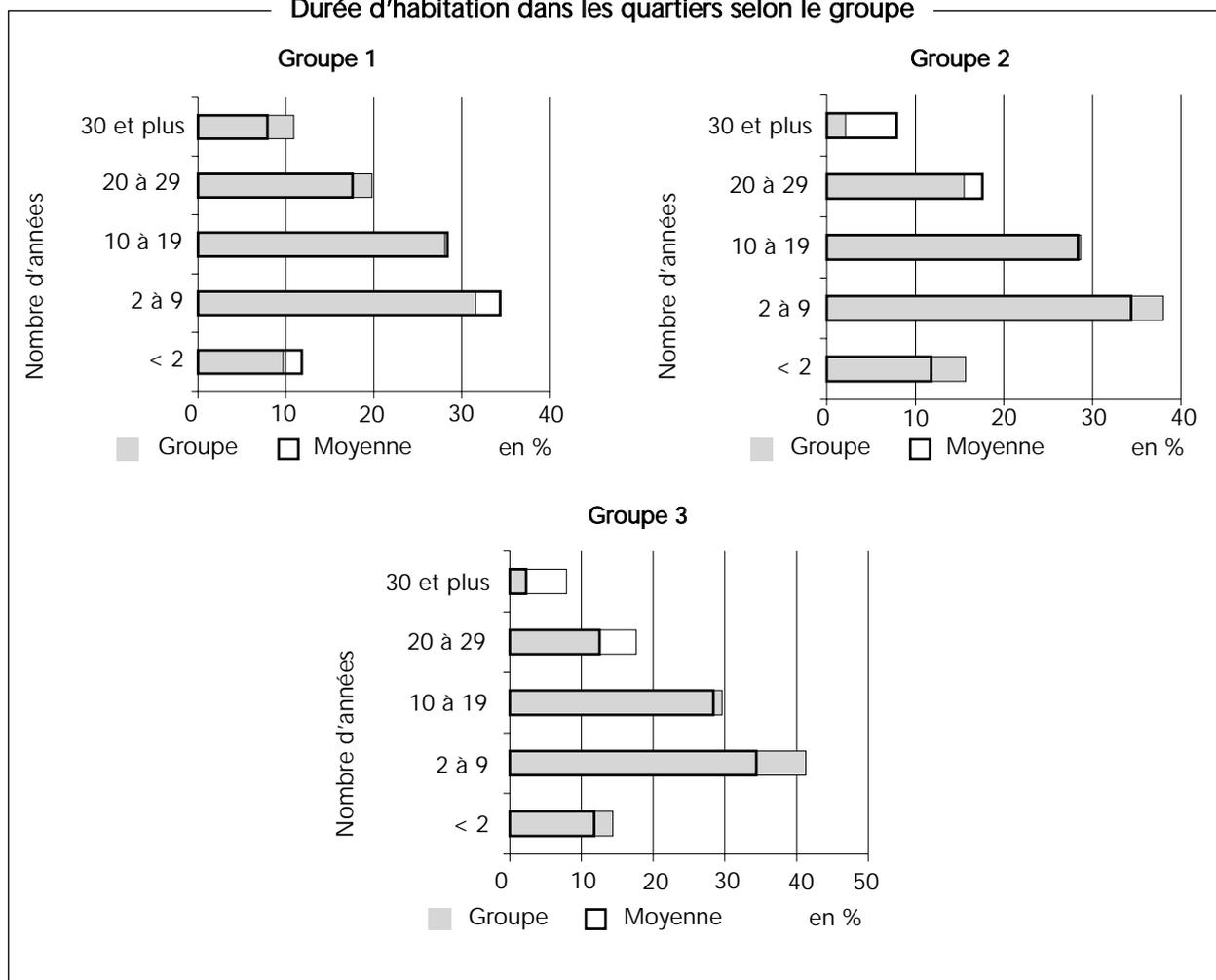
Répartition des foyers selon la durée d'habitation



L'analyse par groupe fait ressortir que les personnes en situation stable (groupe 1) sont celles qui sont aussi présentes depuis le plus long temps (31 % depuis au moins 20 ans). A l'inverse, les foyers des groupes 2 et 3 habitent majoritairement depuis moins de 10 ans dans ces quartiers, dont environ 15 % depuis moins de 2 ans.

Une corrélation apparaît donc entre stabilité financière et stabilité dans le logement, les foyers du groupe 1, parmi lesquels on compte de nombreux propriétaires de leur logement étant moins enclins à bouger.

Durée d'habitation dans les quartiers selon le groupe

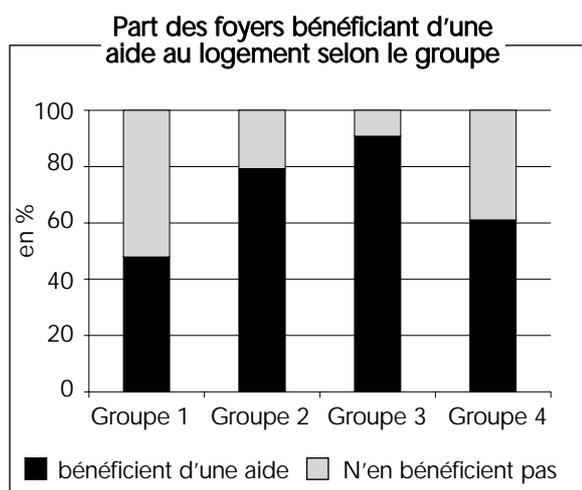


26

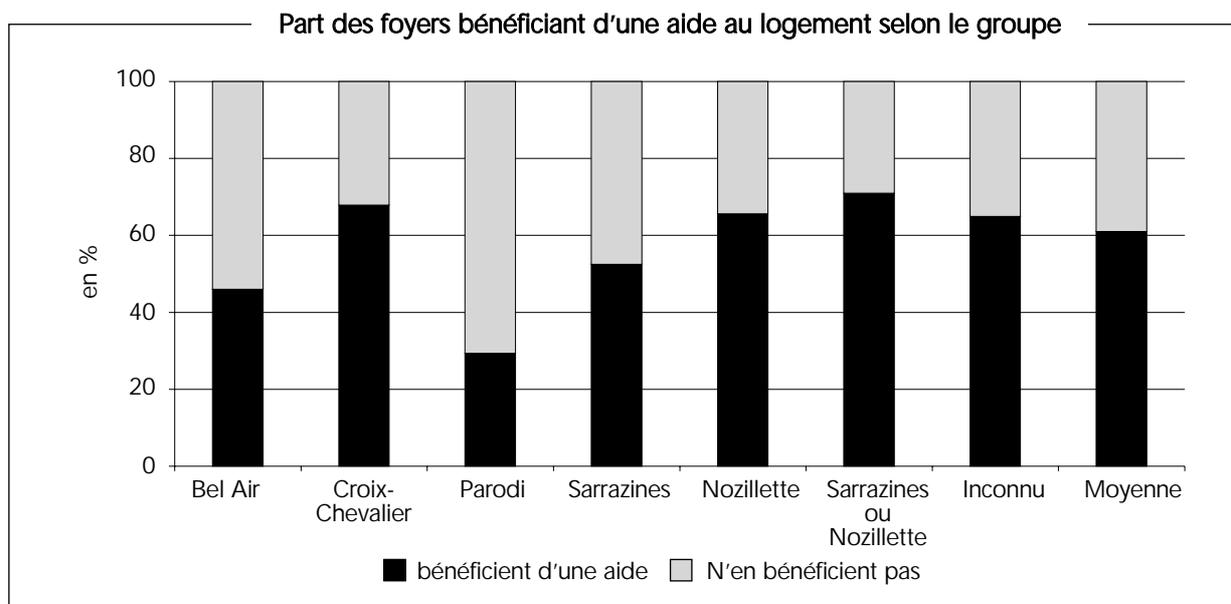
Plus de six foyers sur 10 bénéficient d'une aide au logement

Globalement, **61 %⁵ des foyers perçoivent une aide au logement**. Bien évidemment, ce ratio est différent suivant les groupes. Il atteint ainsi 9 foyers sur 10 dans le groupe 3 et 8 sur 10 dans le groupe 2. Ils sont minoritaires dans le premier, mais de peu avec presque 48 % des foyers.

De même, des disparités importantes sont logiquement constatées au niveau des quartiers, en fonction du type de logements qu'ils contiennent. Moins de la moitié des foyers bénéficient d'une aide au logement dans ceux de Parodi et Bel-Air. Ils sont deux sur trois à Croix-Chevalier et Nozilllette.



5 - Ce pourcentage est calculé sur un total ne prenant pas en compte les informations manquantes

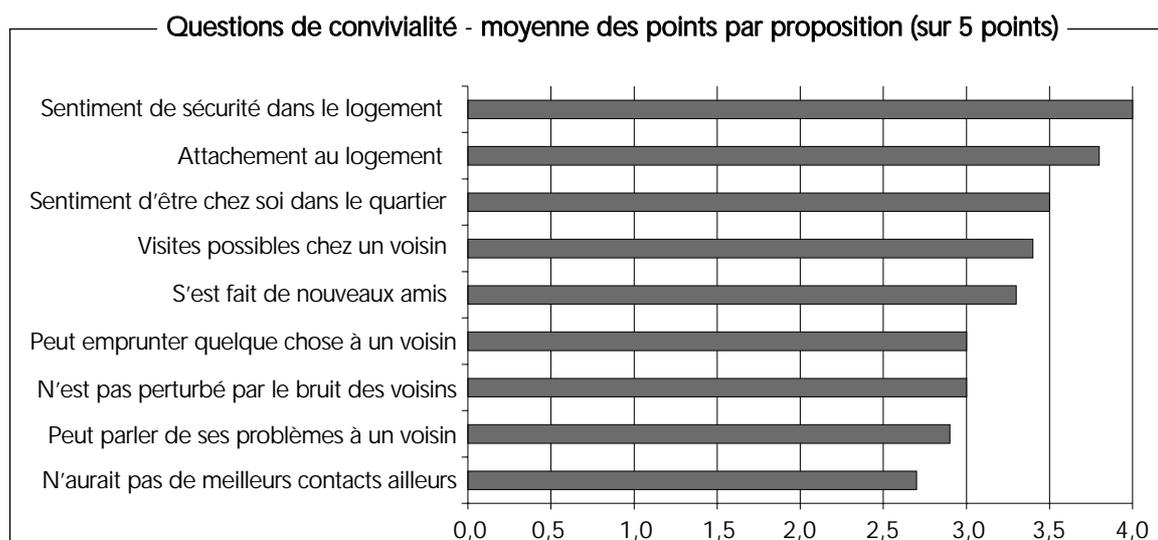


Des sentiments de convivialité plutôt forts

Un ensemble de questions a été posé sur la convivialité au sein du quartier, les liens entre voisins et les possibilités d'entraide. Elles se présentaient sous la forme de propositions pour chacune desquelles les personnes avaient le choix entre cinq possibilités, de " tout à fait d'accord " à " pas du tout d'accord ". Pour en rendre compte, une note a été attribuée à chaque possibilité de 1 à 5, du moins positif au plus positif, et une moyenne arithmétique a été calculée. Toutes sont au-dessus de 2,5 points, traduisant donc un sentiment général positif.

Dans l'ensemble, **les habitants sont plutôt attachés à leur logement**, dans lequel ils se sentent en sécurité. Ils éprouvent également le sentiment d'être chez eux dans leur quartier. **Les visites entre voisins sont aisées, des relations amicales se sont même nouées** et les bruits de voisinage n'apparaissent pas comme une gêne importante. Les réponses sont néanmoins plus mitigées lorsqu'il s'agit de la possibilité d'évoquer des problèmes personnels entre voisins. De même, ils sont assez nombreux à penser qu'ils pourraient nouer de meilleurs contacts avec leur famille ou leurs amis s'ils vivaient dans une autre partie de la ville.

chés à leur logement, dans lequel ils se sentent en sécurité. Ils éprouvent également le sentiment d'être chez eux dans leur quartier. **Les visites entre voisins sont aisées, des relations amicales se sont même nouées** et les bruits de voisinage n'apparaissent pas comme une gêne importante. Les réponses sont néanmoins plus mitigées lorsqu'il s'agit de la possibilité d'évoquer des problèmes personnels entre voisins. De même, ils sont assez nombreux à penser qu'ils pourraient nouer de meilleurs contacts avec leur famille ou leurs amis s'ils vivaient dans une autre partie de la ville.



Ces réponses ont également fait l'objet d'une exploitation selon le groupe de référence. L'écart le plus significatif concerne l'attachement au logement, plus fort pour le groupe 1 (4 points) que pour les autres (3,5). Les réponses sont en revanche beaucoup plus dispersées selon les

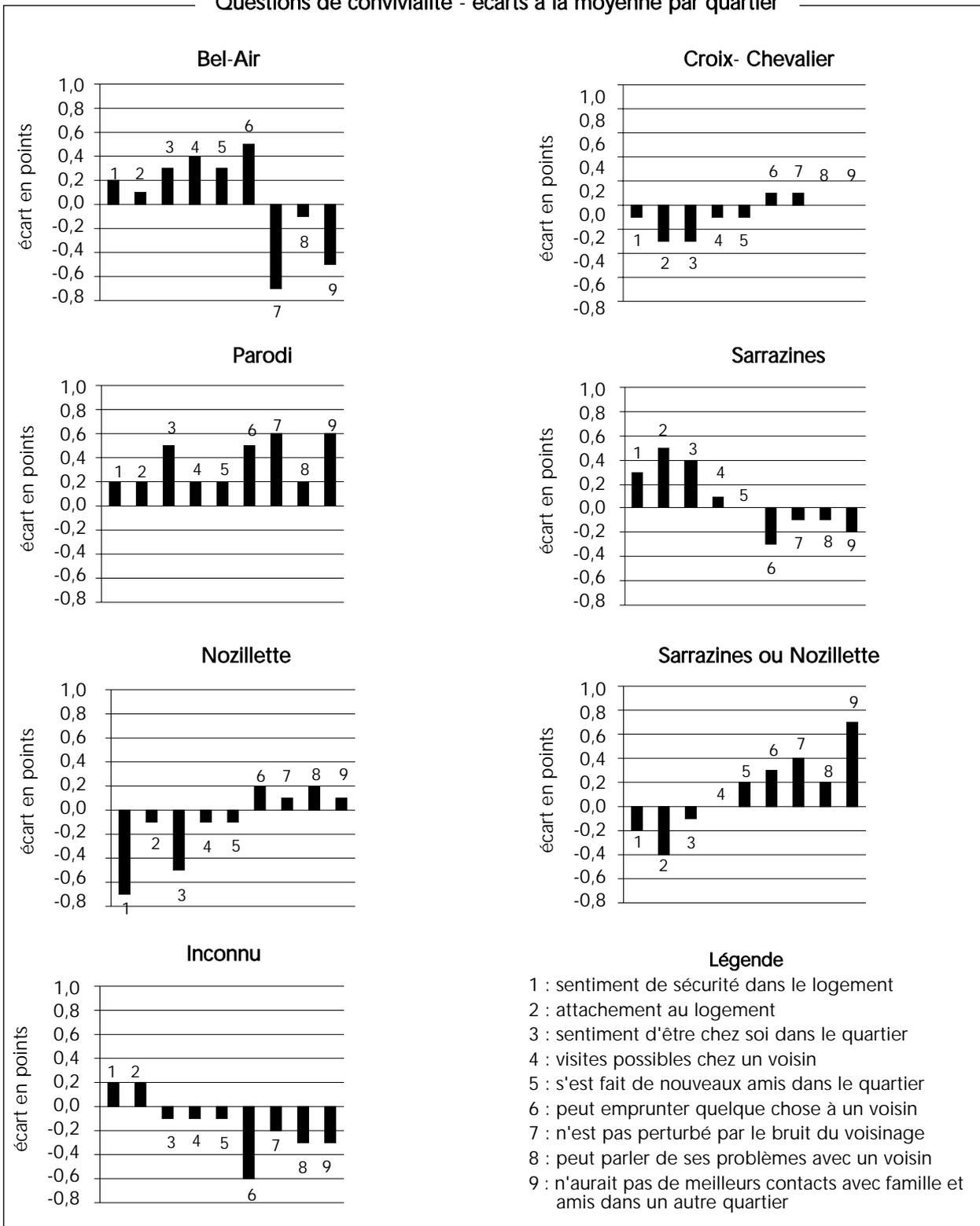
quartiers. Ainsi, les habitants de Bel-Air estiment assez nettement que les relations avec leur famille ou leurs amis seraient plus faciles ailleurs et que le bruit des voisins est un problème. En revanche, les possibilités d'emprunt à un voisin ou les bonnes relations y sont un peu plus faciles

que dans les autres quartiers. L'attachement au logement est très fort sur les Sarrazines (4,3 points) et Parodi, où les propriétaires sont plus nombreux. Le sentiment de sécurité procuré par ce logement y est également supérieur à la moyenne, alors qu'il est plus faible sur Nozillette.

Pour illustrer ces différences de perception dans les relations au quartier et au voisinage, les graphiques ci-dessous présentent pour chaque pro-

position les écarts avec la moyenne générale. On remarque ainsi que les sentiments exprimés sont tous plus positifs sur Parodi ; ils sont très souvent plus négatifs pour les personnes dont le quartier n'est pas défini et majoritairement pour les habitants de Croix-Chevalier et Nozillette. A l'intérieur des quartiers nord, ce sont donc apparemment ces deux entités (si l'on met à part les foyers non situés) qui présentent le plus de difficultés de vie.

Questions de convivialité - écarts à la moyenne par quartier



Pour compléter les propositions précédentes, des questions plus précises ont été posées pour tenter de quantifier les relations humaines au sein des quartiers. Les salutations sont courantes. En moyenne, chacun dit bonjour à près de 7 voisins ; moins nombreux sont ceux avec lesquels ils conversent (3). En revanche, **les visites régulières sont rares** (1 voisin maximum). De même **les services rendus entre voisins sont peu fréquents**,

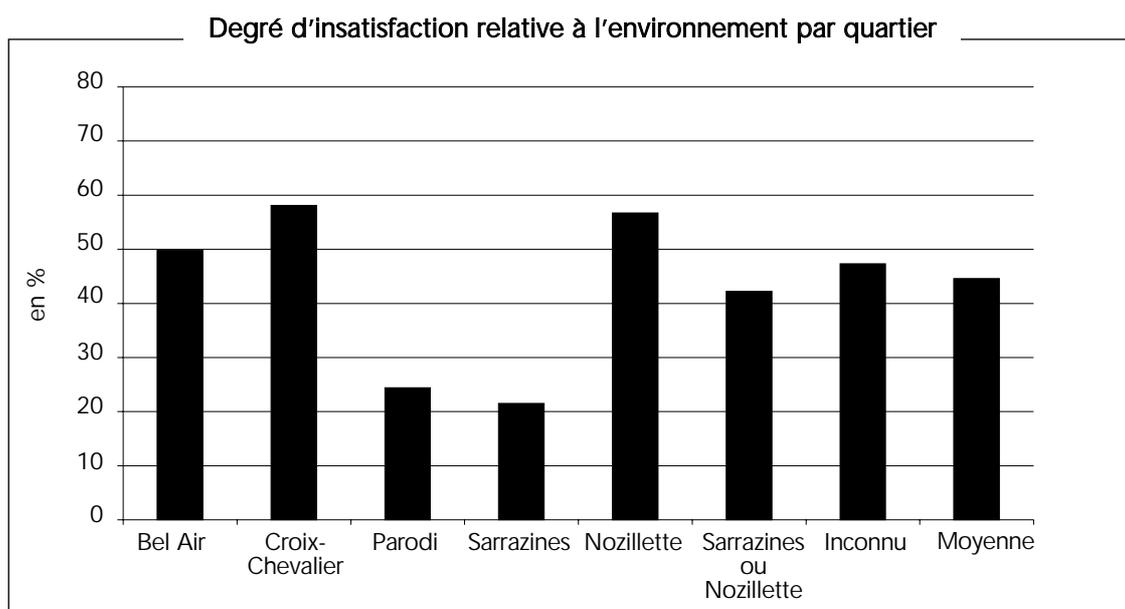
mais les colères contre l'un d'entre eux également, bien que cela puisse arriver de temps à autre.

On remarque très peu d'écart dans ces réponses en fonction du groupe de référence. Ils sont un peu plus marqués si l'on considère le quartier. Les salutations sont ainsi plus nombreuses sur Parodi et moins sur Nozillette.

Près d'un foyer sur deux n'est pas satisfait de l'environnement...

Globalement, l'environnement dans les quartiers nord de Blois ne paraît pas satisfaisant à 45 % des foyers. Les foyers en situation la plus précaire (groupe 3) sont ceux qui ressentent avec la plus grande acuité ces désagréments (53 %), tandis que les plus stables (groupe 1) paraissent moins gênés. Leurs lieux d'habitation respectifs influent nécessairement sur cette perception. Ainsi, le taux d'insatisfaction est proche de 60 % sur Croix-Chevalier et Nozillette, alors qu'il est inférieur à

25 % sur Sarrazines et Parodi. Il convient de souligner également que **chez les familles monoparentales, le taux d'insatisfaction atteint 85 %**, ce qui est tout à fait considérable. La délinquance et l'insatisfaction globale sont pour eux des motifs légèrement plus importants qu'en moyenne. On remarque que l'insatisfaction est plus grande chez ceux qui y résident depuis 10 à 20 ans (48 %), tandis qu'elle est moins forte chez les nouveaux venus (35 % seulement).



La principale préoccupation concerne la **délinquance** et l'insécurité, termes recouvrant les agressions, les incendies de voiture ou de poubelles, les actes de vandalisme, etc. Elle a été citée par plus d'un foyer sur trois. **Le bruit**, en particulier celui des véhicules, **est également un fac-**

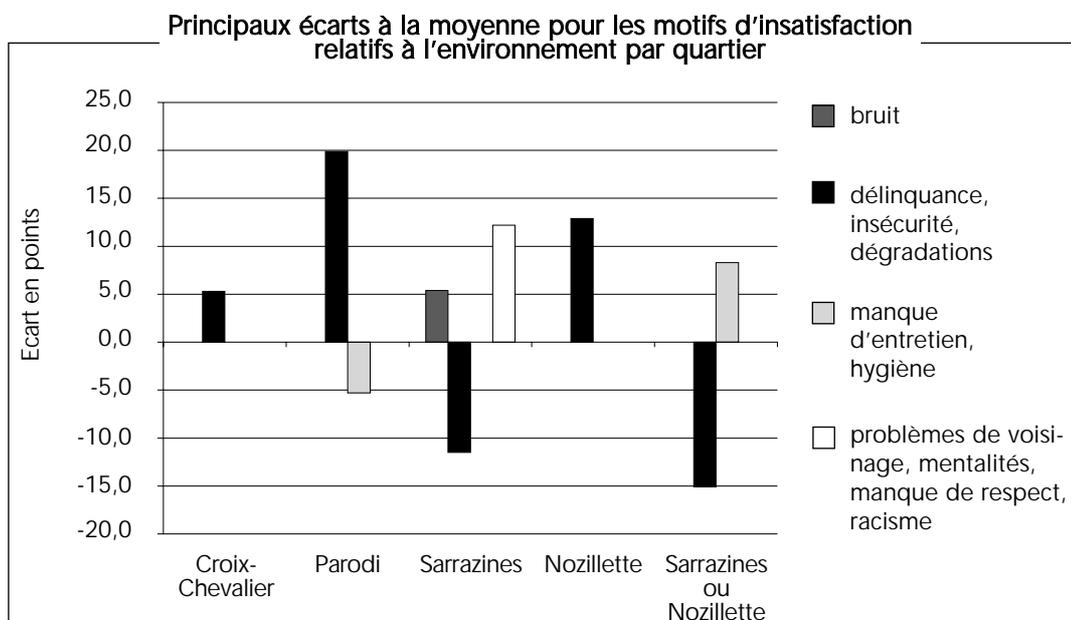
teur important de trouble. Parmi les autres motifs non négligeables figurent les problèmes de voisinage, de mentalités, voire de racisme, ainsi que le manque d'entretien et d'hygiène dans les quartiers, source de pollution visuelle et olfactive.

Principaux motifs d'insatisfaction relatifs à l'environnement

Motif d'insatisfaction	nb de citations	%	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Délinquance, insécurité, dégradations	937	37,3	37,6	36,5	37,0
Bruit	529	21,0	21,7	20,0	20,1
Problèmes de voisinage, mentalités, racisme	351	14,0	14,8	12,6	12,6
Manque d'entretien, hygiène	288	11,5	11,0	12,1	12,0
Manque d'aires de jeux	88	3,5	3,3	3,3	4,3
Insatisfaction globale	61	2,4	1,6	2,8	4,3
Manque de places de parking	61	2,4	2,8	1,9	1,9
Manque d'espaces verts	47	1,9	1,5	3,5	1,7
Architecture générale du quartier	47	1,9	1,4	3,3	2,1
Manque de commerces de proximité	36	1,4	1,4	1,6	1,5
Manque d'associations, de structures d'animation	23	0,9	0,9	0,7	1,1

Pour rendre compte des différences d'aspiration entre les quartiers, les écarts à la moyenne sont là encore la meilleure méthode. Pour Bel-Air, ils sont infimes. En revanche, des spécificités apparaissent très nettement pour les autres. La délinquance est ainsi puissamment ressentie sur Parodi, Nozillette et, dans une moindre mesure, Croix-Chevalier. Inversement, ce motif est

peu évoqué sur l'ensemble " Sarrazines ou Nozillette " où le manque d'hygiène est une préoccupation plus importante qu'ailleurs (le contraire à Parodi) et aux Sarrazines, où le bruit, mais surtout les problèmes de mentalités et de voisinage, sont en revanche fortement ressentis par rapport à la moyenne générale.



Mais plus de 3 foyers sur 4 sont satisfaits de leur logement

Plus de 76 % des foyers n'ont aucun reproche à formuler sur leur logement propre. Cette moyenne masque cependant de nombreuses disparités selon le critère d'approche. Ainsi, comme pour l'environnement, l'insatisfaction croît avec le degré de difficulté, de 18 % dans le groupe 1 à 36 % dans le groupe 3, soit deux fois plus. Elle va également croissant avec la composition du foyer, plus de la moitié de ceux comprenant 7 personnes ou plus émettant des réserves. On remarque également que pour les foyers monoparentaux, la proportion de satisfaits est un peu plus faible (70 %), ainsi que pour les personnes bénéficiant de l'aide aux adultes handicapés (67 %). Elle est en revanche nettement supérieure pour les retraités (89 %).

La principale critique est formulée à l'encontre de

la conception même du logement et de l'agencement des pièces, qui compliquent la vie quotidienne ; elle est plus vive encore dans le groupe 2. Vient ensuite le problème de la sécurité du logement (portes blindées, digicode), qui touche en particulier les ressortissants du premier groupe pour lesquels elle a autant d'importance que l'agencement, soit deux fois plus que pour le groupe 3. La question de la taille, qui est moins inhérente au logement lui-même qu'aux possibilités de relogement en fonction de l'évolution de la famille et de ses capacités financières constitue également un facteur non négligeable. Les trois motifs suivants (nécessité de réfection générale, hygiène-insalubrité et vétusté) représentent ensemble plus de 27 % des préoccupations exprimées. Elles rendent compte d'un besoin réel de réhabilitation.

Principaux motifs d'insatisfaction relatifs au logement

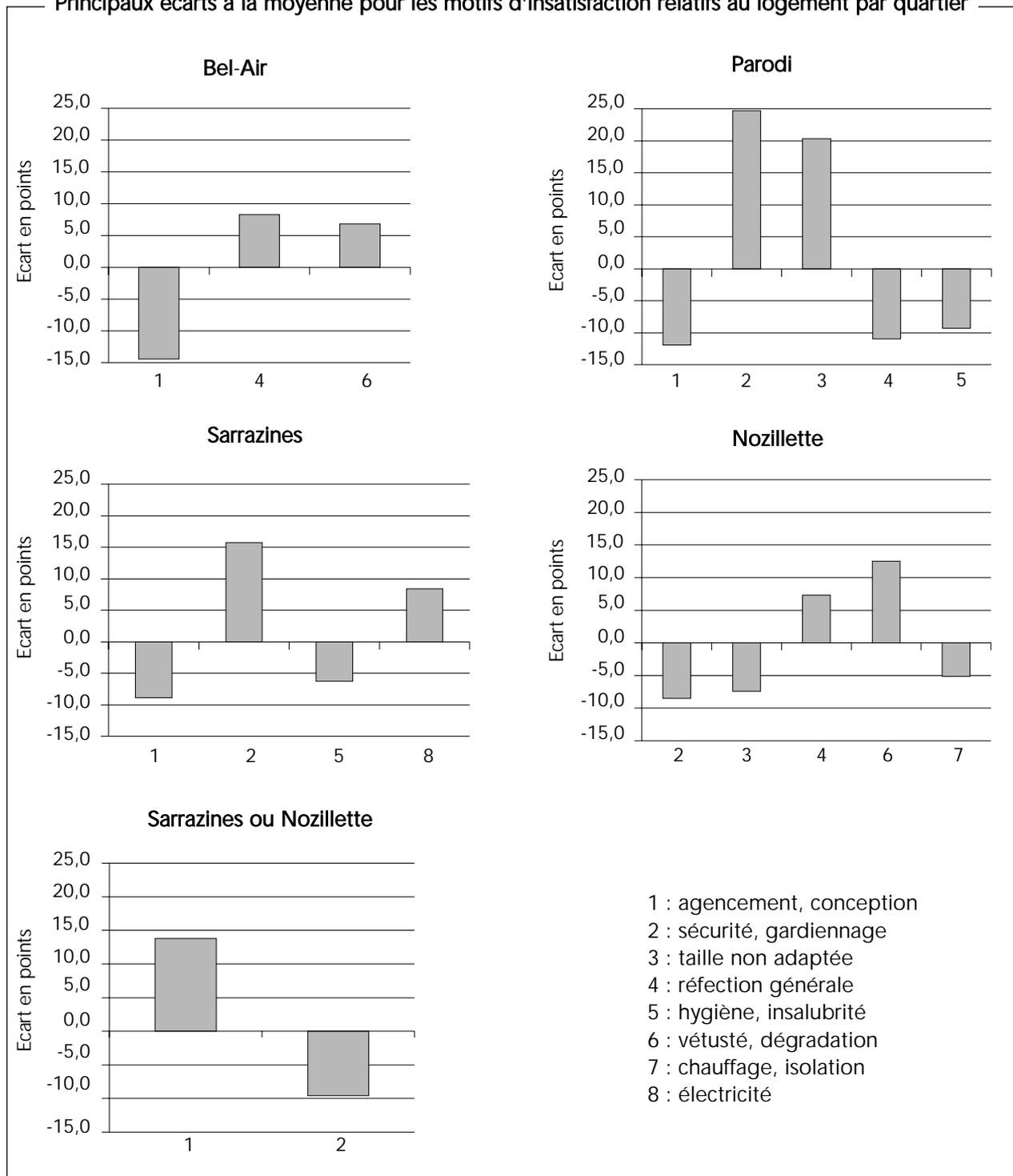
Motif d'insatisfaction	nb de citations	%	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Conception, agencement	288	23,0	21,2	26,6	23,7
Sécurité (portes), gardiennage	212	16,9	21,2	13,1	10,6
Taille non adaptée	198	15,8	14,8	18,4	16,3
Réfection générale	138	11,0	12,2	10,2	9,0
Hygiène, insalubrité	116	9,3	8,5	6,6	13,1
Vétusté, dégradation	90	7,2	7,6	6,6	6,7
Chauffage, isolation thermique	64	5,1	4,0	4,9	8,0
Sanitaires, plomberie	44	3,5	3,1	4,1	3,8
Electricité	25	2,0	1,6	2,5	2,6
Bruit	23	1,8	2,1	1,6	1,6
Autres	54	4,3	3,7	5,3	4,5

Comme pour l'environnement, le calcul des écarts à la moyenne permet de mettre en évidence les spécificités de chaque quartier. Celui de Croix-Chevalier, ne présente aucune caractéristique notable. Pour les habitants de Parodi, les questions de sécurité et de taille non adaptée prennent une place plus considérable qu'ailleurs, avec des écarts à la moyenne supérieurs à 20 points. La sécurité préoccupe également ceux des Sarrazines, où l'électricité ressort comme un motif d'insatisfaction non négligeable. Ce même constat peut être fait pour les problèmes de

vétusté et de dégradations des logements nécessitant une réhabilitation complète dans deux quartiers, Bel-Air et Nozillette.

La composition familiale n'influe réellement que pour quelques motifs. Les foyers les plus étoffés sont évidemment les plus sensibles à la taille des logements, mais aussi à l'hygiène et à l'insalubrité. Les foyers ne comprenant qu'une ou deux personnes mettent en avant les problèmes de sécurisation des habitations.

Principaux écarts à la moyenne pour les motifs d'insatisfaction relatifs au logement par quartier



II.2. Une volonté forte de quitter les quartiers nord

- Plus d'un foyer sur deux accepterait de déménager s'il en avait la possibilité ; cette proportion est encore plus importante pour les plus défavorisés. Le quartier Croix-Chevalier fait l'objet d'un rejet massif (80 % veulent le quitter). Plus de la moitié des partants potentiels désireraient rester dans l'agglomération blésoise.
- 16 % des familles ont déjà fait une demande de relogement ; la proportion s'élève à 33 % pour celles en grande difficulté. Dans 40 % des cas, la demande a abouti (il faut cependant tenir compte de la date de la demande, parfois très proche de celle de l'enquête).

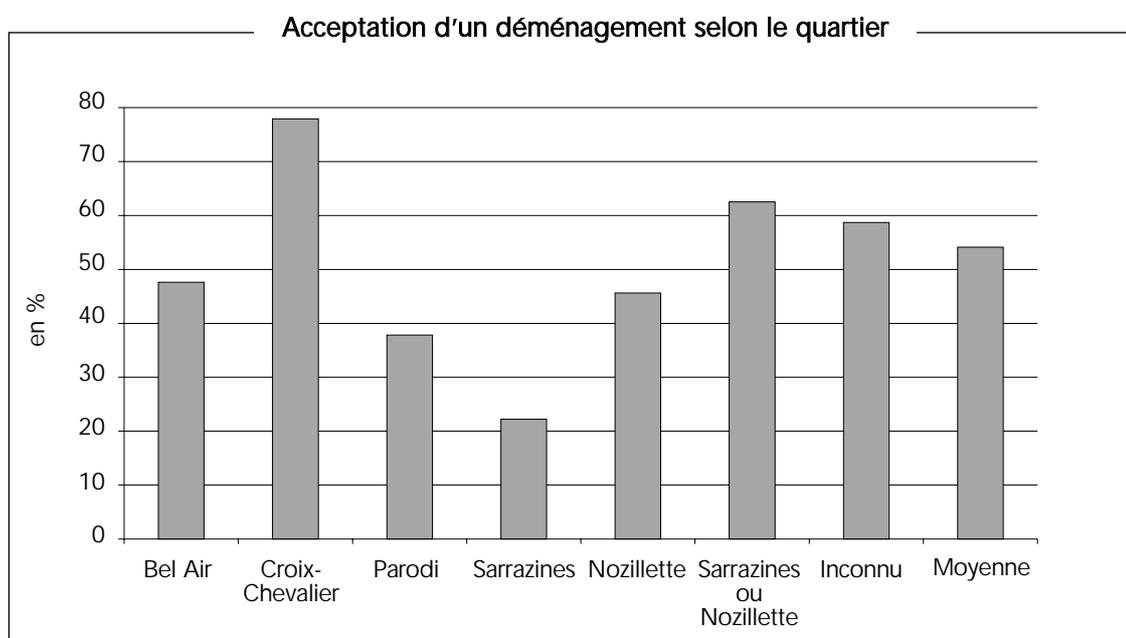
Ces entretiens ont été conduits dans le cadre du projet de restructuration des quartiers nord. Un ensemble de questions portait donc sur les souhaits des habitants en matière de relogement éventuel, sur les démarches qu'ils avaient pu

entreprendre auparavant et leurs attentes en termes d'amélioration. Deux foyers sur trois ont eu connaissance du grand projet ville (un peu moins dans le groupe 3) ; sur Croix-Chevalier, Nozillette et Parodi, on dépasse les 70 %.

Plus d'un foyer sur deux accepterait de déménager

Si on leur en donnait la possibilité, **54 % des foyers seraient prêts à quitter leur logement actuel**. Cette proportion est évidemment supérieure pour ceux qui ne sont pas satisfaits de l'environnement (les trois quarts) et plus encore (83 %) pour ceux qui émettent des critiques sur leur habitation. Si l'on considère la situation sociale, **les plus enclins à partir sont les foyers les plus en difficulté** (groupe 3 : 71 %), alors que dans le groupe 1 le ratio n'est que de 46 %.

Ce déménagement éventuel ne pourrait d'ailleurs se faire qu'avec une aide financière pour 6 foyers sur 10, et même 7 sur 10 pour ceux du groupe 3. Parmi les quartiers, celui de Croix-Chevalier fait l'objet d'un rejet massif (près de 8 foyers sur 10 partiraient s'ils le pouvaient), tandis que les habitants des Sarrazines et à un degré moindre de Parodi sont profondément attachés à leur logement.



Il convient d'ajouter que parmi ceux qui n'ont pas émis le désir d'un relogement, un certain nombre ont des projets à court terme (départ vers une autre région, construction ou acquisition d'une maison, etc.), raison pour laquelle ils ont répondu négativement bien que leur souhait de départ soit aussi fort. D'autres sont des arrivants récents. L'âge ou le handicap apparaissent également

dans certains cas comme un frein, alors que le désir de changement existe.

On remarque ainsi que 24 % des personnes non satisfaites de l'environnement ne souhaitent pas partir et 8 % seulement de celles émettant des critiques sur leur logement.

Des opinions tranchées sur leur localisation de préférence

Ceux qui ont émis le souhait de partir pouvaient indiquer leur préférence parmi quatre possibilités, plusieurs réponses étant autorisées : les quartiers nord, un autre quartier de l'agglomération blésoise, une autre commune du Loir-et-Cher

et hors département. Première indication intéressante, le refus total des quartiers nord est exprimé par 61 % des foyers. Néanmoins, plus de la moitié des ménages (54 %) souhaitent rester dans l'agglomération, dont 20 % qui désirent

même ne pas quitter les quartiers nord. Un certain nombre (17 %) sont prêts à quitter le Loir-et-Cher et 10 % voudraient se fixer dans une autre commune du département. Ajoutons que 8 % seulement n'ont pas d'opinion, soit qu'ils aient répondu à toutes les propositions, soit qu'ils n'aient formulé aucun vœu.

Parmi ceux qui souhaitent déménager, c'est aux Sarrazines (86 %) et sur Bel-Air (80 %) que ce désir s'accompagne du plus fort rejet des quartiers nord ; les candidats ne veulent pas pourtant s'éloigner et privilégient le reste de l'agglomération de Blois.

Répartition des foyers souhaitant déménager en fonction de leur destination de prédilection

	Lieu d'habitation souhaité	Nombre	%
Acceptent les quartiers nord	Uniquement dans les quartiers nord	357	19,9
	Quartiers nord ou agglomération de Blois	156	8,7
	N'importe où	64	3,6
	Quartiers nord ou hors agglomération de Blois	38	2,1
Refusent les quartiers nord	Uniquement agglomération blésoise	460	25,6
	N'importe où	284	15,8
	Pas sur l'agglomération de Blois	219	12,2
	Blois ou hors département	32	1,8
	Uniquement hors département	107	6,0

Parmi ceux qui se déclarent prêts à déménager, 35 % envisageraient une acquisition. Dans le groupe 3, ce pourcentage est naturellement plus faible (25 %), mais il est loin d'être négligeable. La

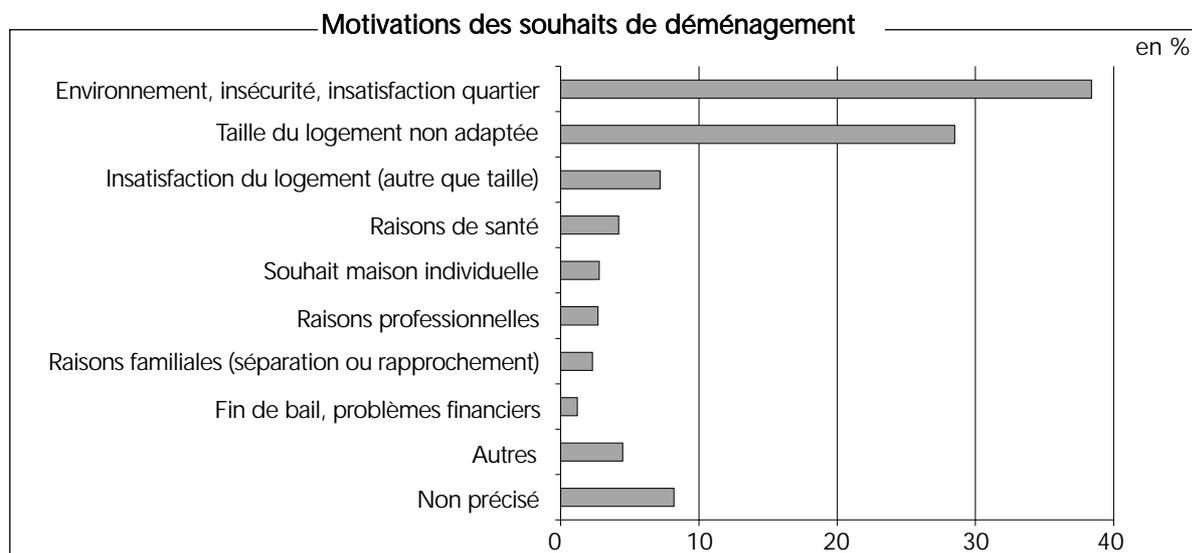
maison individuelle représente un idéal qui ne paraît pas hors de portée pour bon nombre de foyers, notamment ceux avec enfants.

Un tiers des foyers en grande précarité ont déjà effectué une demande de relogement

En moyenne, **16 % des familles interrogées ont déposé une demande de déménagement**, mais une fois encore cette proportion s'élève en fonction du groupe, de 13 % dans le premier à 24 % dans le troisième (21 % dans le groupe 2). Ils sont 22 % dans ce cas à Croix-Chevalier, mais seulement 6 % aux Sarrazines et 10 % à Parodi.

assez souvent défaut. Il convient de préciser que pour la moitié d'entre celles n'ayant pas encore de suite favorable, le dossier a été déposé depuis moins de 6 mois et que plus de 10 % ont déjà reçu une proposition, principalement un autre logement dans les quartiers nord. Près de 25 % ont d'ailleurs refusé, essentiellement en raison de l'environnement.

Ces démarches n'ont abouti que dans 40 % des cas⁶, mais on observera que cette précision fait



6 - Le questionnaire ne permet pas de connaître ceux qui ont déjà changé de logement et ceux qui sont en instance de déménagement.

L'environnement est d'ailleurs le premier motif (lié à l'insécurité) avancé par les candidats au départ. Il recueille plus d'un tiers des citations. La taille du logement apparaît également comme une raison importante ; le logement actuel peut

se trouver trop petit (nouvelles naissances, rapprochement familial) ou trop grand (en général personnes âgées dont les enfants ont quitté le domicile).

II.3. Des souhaits pour mieux vivre dans les quartiers nord

- Des améliorations sont très largement souhaitées dans les quartiers : plus de sécurité avant tout, mais aussi plus d'aires de jeux pour les enfants, plus d'entretien et d'hygiène (emplacement des containers à revoir, collecte des ordures, déjections canines...).
- Pour les logements, l'isolation contre le bruit (double vitrage) apparaît comme la première priorité. La mise aux normes des sanitaires, des travaux de sécurisation (portes blindées, digicodes à l'entrée des immeubles) et l'entretien des cages d'escalier sont également jugés importants. Par ailleurs, il semble qu'un certain nombre de logements soient jugés à la limite de l'insalubrité (infiltrations d'eau, fissures, électricité hors normes, etc.).

Qu'ils aient ou non exprimé des griefs, ou un désir de quitter les quartiers nord, les habitants sont nombreux à faire part de leurs attentes pour rendre cet espace plus agréable à vivre. Près de

9 foyers sur 10 souhaitent ainsi des améliorations dans l'environnement des quartiers et plus de 6 sur 10 dans leur logement.

Plus de sécurité dans les quartiers

Faisant écho aux motifs d'insatisfaction précédemment exposés, **la sécurité est le premier objectif à satisfaire pour un tiers des habitants**. Les aires de jeux pour les enfants et l'entretien viennent ensuite. Pour ce dernier, il est souvent demandé un ramassage plus fréquent des poubelles, une meilleure disposition des containers et par ailleurs des endroits réservés aux chiens pour éviter les déjections répandues un peu partout, notamment dans les aires de jeux pour enfants. On note que la démolition de bâtiments en vue d'aérer l'habitat n'est que très peu évoquée, de même que les services à la population. Au sein de la rubrique " autres ", il faut signaler plusieurs sollicitations concernant la vitesse excessive des véhicules au sein des lotissements. De même, les handicapés souhaiteraient que soit facilité leur accès aux immeubles. Selon les quartiers, le poids des sollicitations varie. On remarque en particulier une attente très importante en matière de sécurité sur Parodi (56 % des citations), ce qui correspond au motif d'insatisfaction mis en exergue par les habitants, et Nozillette (52 %). Les parkings sont plus demandés aux Sarrazines et les commerces de proximité à Bel-Air.

Nature des améliorations souhaitées pour l'environnement général

Améliorations souhaitées	Nb de citations	%
Sécurité	814	33,6
Plus d'aires de jeux	364	15,0
Plus d'entretien, hygiène, propreté	312	12,9
Plus de places de parking	237	9,8
Autres	163	6,7
Plus de commerces de proximité	156	6,4
Calme	131	5,4
Plus d'espaces verts	125	5,2
Plus d'animations	85	3,5
Démolition	19	0,8
Plus de services à la population	14	0,6

La lutte contre le bruit et les variations de température apparaît ici comme une préoccupation plus importante que lors de l'exposé des motifs d'insatisfaction⁷. Sans doute les habitants estiment-ils qu'il serait plus aisé de se prémunir individuellement des nuisances sonores de l'extérieur par des aménagements appropriés dans les logements que d'essayer d'en réduire les sources. La

mise en conformité des sanitaires recueille également de nombreux suffrages, parmi lesquels ceux des personnes handicapées ou âgées qui ont des difficultés d'accès, en particulier aux baignoires. Le renforcement de la sécurité des immeubles (digicodes) ou des appartements (portes blindées) est souhaité par une proportion non négligeable de foyers.

Nature des améliorations souhaitées pour les logements

Améliorations souhaitées	Nb de citations	%
Isolation phonique et/ou thermique	367	23,7
Sanitaires, plomberie	271	17,5
Travaux de sécurité	204	13,2
Papiers peints, peinture	121	7,8
Désinfection, lutte contre insalubrité	80	5,2
Electricité	71	4,6
Sols	69	4,5
Chauffage	44	2,8
Ascenseur	19	1,2
Autres	301	19,5

Sous la rubrique " autres ", plutôt fournie, figurent différents types de revendication tels qu'une rénovation totale, plus de placards, un balcon, la pose ou la réfection des volets, et surtout l'entretien des cages d'escalier et des parties communes.

On peut néanmoins noter que dans de nombreux cas, les habitants ont fait part de travaux de rénovation récents, en cours ou programmés, même si d'autres se plaignent que les organismes bailleurs ne répondent pas à leurs attentes.

Les habitants de Parodi font davantage référence aux travaux d'isolation, de plomberie et de rénovation, ceux des Sarrazines aux travaux de sécurité. A Bel-Air, la mise aux normes de l'électricité et la lutte contre l'insalubrité font partie des principales préoccupations.

III. RECHERCHE D'EMPLOIS ET DE FORMATIONS

III.1. Des besoins exprimés en matière de formation

- Dans 13 % des foyers interrogés, une personne au moins souhaite suivre une formation. Sa nature est souvent imprécise ; l'informatique (niveau non précisé) arrive en première place.
- Un besoin d'alphabétisation est ressenti par 5 % des personnes, en particulier des femmes.

Une vaste palette de centres d'intérêt, mais un projet souvent difficile à cerner

Posée simplement, la question " **quelqu'un de la famille souhaite-t-il suivre une formation ?** " a recueilli un certain nombre de réponses positives : **13 % des foyers**. Dans le groupe 3, cette proportion s'élève à un tiers et à 17 % pour les familles monoparentales, tous groupes confondus.

En revanche, il a paru plus difficile d'apporter des précisions quant à la nature des formations souhaitées. Premier obstacle, la personne qui répon-

dait n'était peut-être pas très informée. Deuxième raison, davantage porteuse d'interrogations, **l'indécision d'une partie non négligeable des personnes**. Derrière les non-réponses, les " ne sait pas ", les choix multiples ou évasifs, on perçoit une certaine détresse, voire une impuissance face à un avenir qui a du mal à se dessiner.

Ainsi, la première rubrique citée " informatique " recouvre de vastes possibilités. Certains se sont montrés précis (Internet, informatique indus-

7- 242 personnes ont mentionné les doubles vitrages

trielle, publication assistée par ordinateur), mais ils sont rares. De même la " petite enfance " regroupe à la fois des types de projet clairement arrêtés, avec un intitulé de diplôme par exemple,

et d'autres moins précis. Pour ces derniers, qui sont majoritaires, il ne pourrait s'agir semble-t-il que d'un désir de travailler auprès d'enfants.

Nature des formations souhaitant être suivies

Nature de la formation	Nb de citations	Nature de la formation	Nb de citations
Informatique	76	Mécanique	8
Petite enfance	32	Sécurité	7
Commerce, vente	26	Couture	6
BTP	20	Standard, réception, télé opérateur	6
Secrétariat, Bureautique	20	Caissière	5
Animation, médiation	19	Création d'entreprise	5
Comptabilité, gestion	18	Electronique, acoustique	4
Cariste, magasinage	17	Soins animaux	4
Santé	17	Animateur sportif	3
Services à la personne	16	Entretien, nettoyage	3
Remise à niveau, alphabétisation	15	Espaces verts	2
Restauration	15	Menuiserie	2
Conducteur poids lourds, car ou engins TP	13	Permis de conduire	2
Industrie	10	Autres	13
Coiffure	8	Non précisé	65
Langues	8		

L'alphabétisation, facteur d'intégration

La maîtrise de la langue constitue un facteur essentiel pour l'insertion sociale et professionnelle. Dans 5 % des foyers (8,3 % pour ceux du groupe 3), **des personnes ressentent le besoin d'une alphabétisation**. Dans la **grande majorité des cas, ce sont des femmes** ; pour 44 % d'entre elles, ce sont des mères au foyer. Globalement, on compte 15 % de chômeurs, ce qui peut paraître faible. On notera que là encore, le taux de non-réponse quant à la qualité des personnes intéressées est assez important.

Qualité des personnes souhaitant une alphabétisation

	Nb de citations
Mère	93
Père	31
Fille	4
Autre femme vivant au foyer	6
Autre homme vivant au foyer	1
Plusieurs personnes	3
Non précisé	31

III.2. Plus d'un foyer sur 5 concerné par la recherche d'emploi

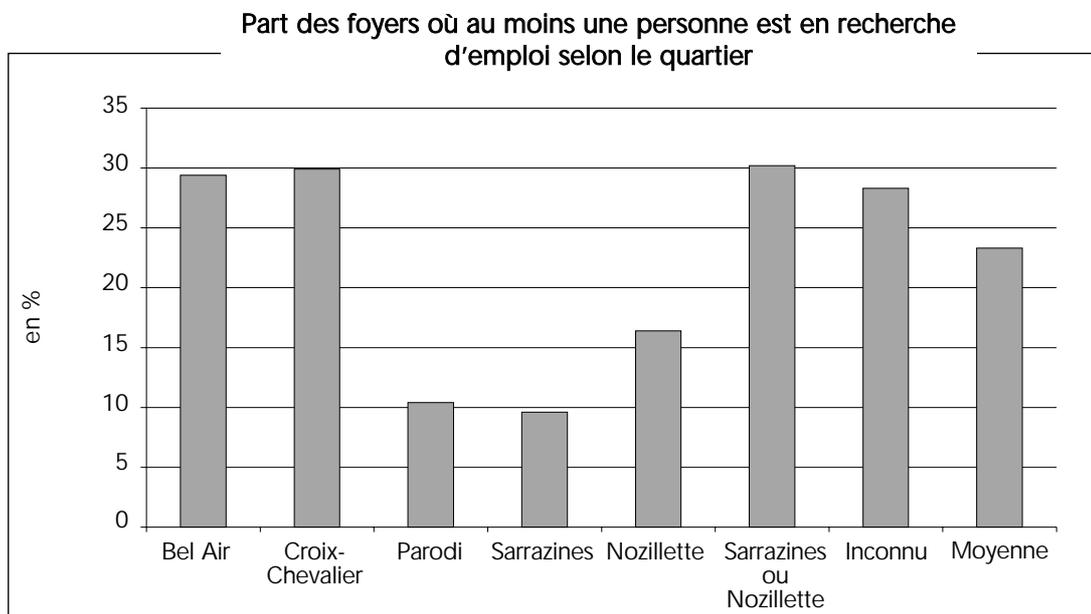
- Dans 23 % des foyers, une personne au moins (parent, enfant, autre personne hébergée) est déclarée comme cherchant un emploi. Cela représente au total 819 personnes. Parmi elles, 54 % seulement perçoivent l'allocation chômage (Assedic) et 30 % sont au RMI.
- 786 personnes ont rempli la fiche spécifique⁸ relative à la recherche d'emploi. 80 % ont déjà exercé une activité professionnelle. Un quart ne sont pas inscrits à l'ANPE.
- Le très faible niveau de formation qui caractérise plus de la moitié des personnes en recherche (moyenne départementale 30 %) constitue un handicap important.
- Les métiers recherchés sont en conséquence souvent peu qualifiés. Exemple : caristes et manutentionnaires, ouvriers du bâtiment, ouvriers non qualifiés de l'industrie.

8 - Le questionnaire général était assorti d'une fiche permettant de mieux cerner le profil et les caractéristiques des personnes en recherche d'emploi.

Une concentration du chômage dans certains quartiers

Dans 775 foyers, soit plus de **23 %** du total, **une personne au moins a été déclarée comme cherchant un emploi**. Cette proportion s'élève à près

de 30 % dans les quartiers Bel-Air et Croix-Chevalier, alors qu'elle avoisine 10 % dans ceux de Parodi et Sarrazines.



38

La constitution des groupes caractérisant la situation des foyers prend en compte la position des parents ou personnes seules vis-à-vis de l'emploi. Il est donc logique de constater que des **personnes sont en recherche d'emploi dans 68 % des foyers du groupe 3** (situation difficile), **30 % du deuxième** (situation précaire) et **9 % du premier** (situation stable). Dans le troisième groupe, parmi ceux qui sont sans emploi et disent ne pas en chercher, 43 % sont des mères au foyer et 38 % des personnes en invalidité.

Au total, **890 personnes sont concernées par le chômage**, selon les déclarations réalisées lors des entretiens. On remarque que 54 % seulement de ceux qui sont déclarés chômeurs perçoivent l'al-

location des ASSEDIC. Plus de 30 % sont bénéficiaires du RMI, 5 % perçoivent l'allocation spécifique de solidarité (chômeurs en fin de droits). Plus de 7 % bénéficient d'autres types de prestations telles que l'Allocation aux Adultes Handicapés, l'Allocation aux Parents Isolés ou des allocations provenant de la CAF.

Pour les demandeurs d'emploi, un questionnaire complémentaire était proposé. L'analyse qui va suivre se fonde sur les 786 fiches qui ont été remplies en la matière. Elles concernent 192 personnes du groupe 1, 170 du groupe 2 et 419 du groupe 3.

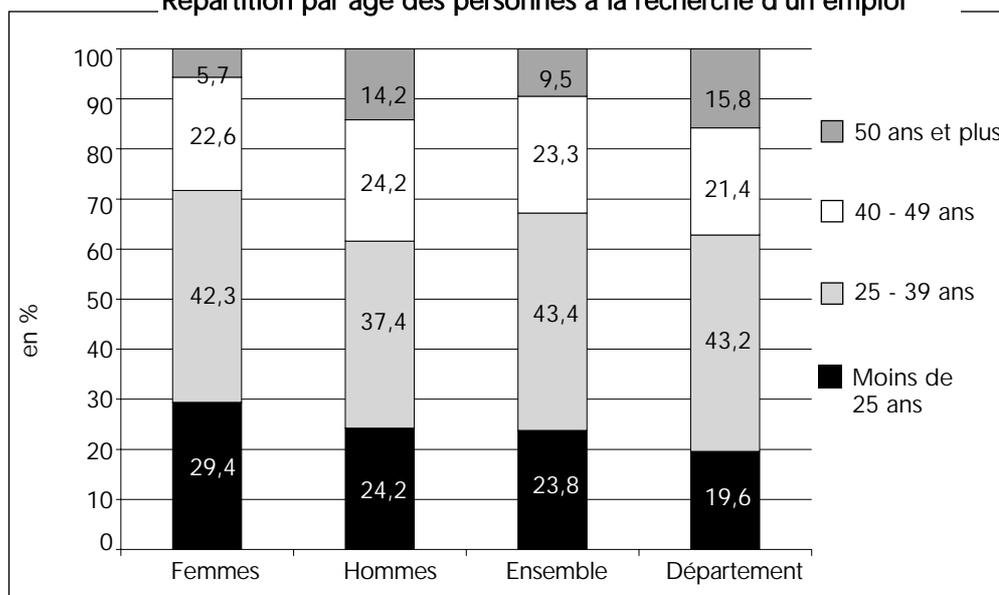
Parmi elles, 80 % ont déjà exercé une activité professionnelle.

Beaucoup de femmes jeunes

Parmi les personnes à la recherche d'un emploi dont le sexe a été communiqué, **les femmes sont largement majoritaires avec plus de 56 %**. Signalons néanmoins que cette information est manquante dans près de 12 % des fiches et qu'il en est de même pour l'âge. Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, la cohorte la plus fournie est celle des 25-40 ans. **La proportion des moins de 25 ans est cependant forte avec**

près d'un quart, soit 4 points de plus que la moyenne départementale. L'inverse est symétriquement constaté pour les plus de 50 ans (6 points de moins). Dans l'ensemble, les femmes sont plus jeunes que les hommes ; chez ces derniers, le poids des plus de 50 ans est loin d'être négligeable, atteignant presque la moyenne du Loir-et-Cher.

Répartition par âge des personnes à la recherche d'un emploi

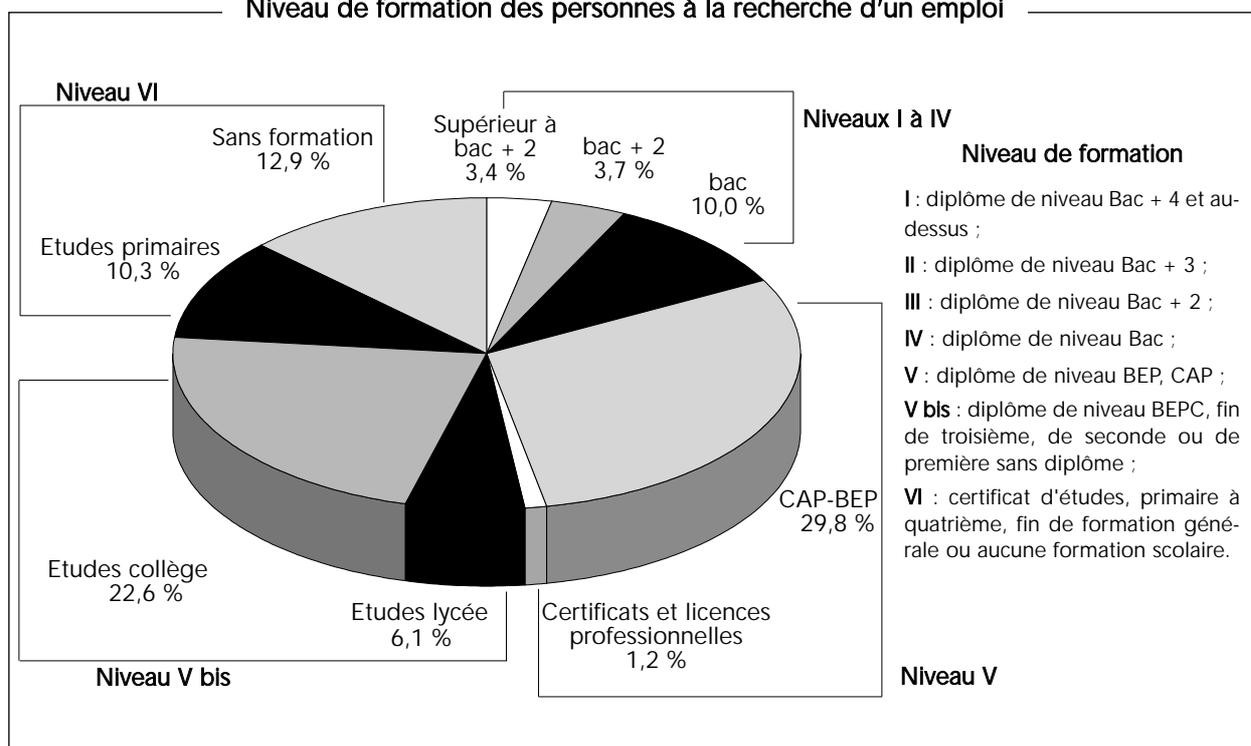


Un niveau de formation très faible

Précisons d'abord que l'information relative à la formation est manquante dans 18 % des cas, ce qui peut limiter la portée des enseignements attendus. **Plus d'une personne sur deux (52 %) a un niveau de formation très faible**, voire inexistant (niveaux V bis et VI de l'éducation nationale), ce qui correspond aux résultats du Tableau de bord sur les chômeurs de la Zone Urbaine Sensible de Blois⁹. Cette situation est **nettement plus défavorable** que la **moyenne départementale** qui s'établit à 30 % fin décembre 2001. Parallèlement, les demandeurs d'emploi des quartiers nord disposant du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures ne représentent que 17 % contre un quart pour l'ensemble du Loir-et-Cher. L'écart est également important pour les titulaires de CAP ou BEP : moins de 30 % dans les quartiers nord, 43 % pour le département.

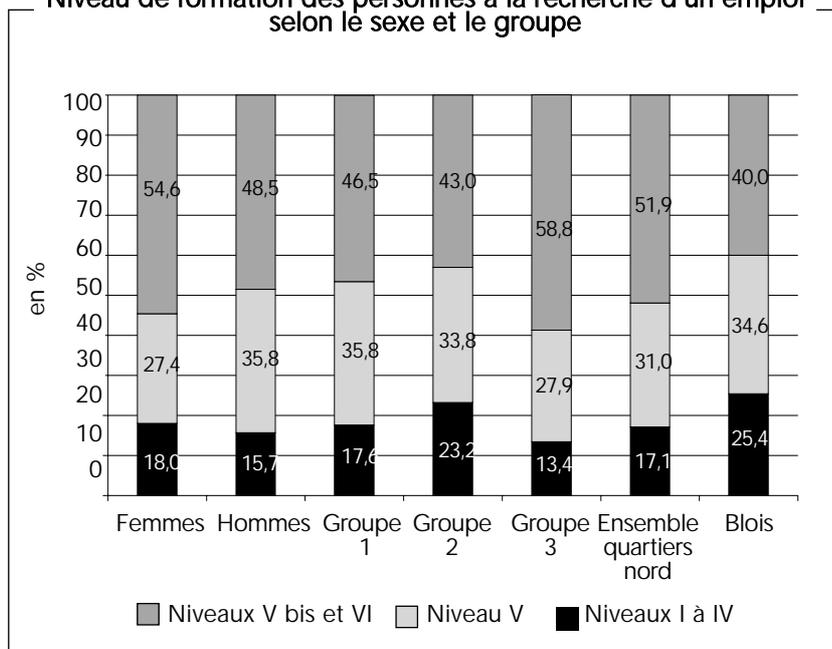
avorable que la moyenne départementale qui s'établit à 30 % fin décembre 2001. Parallèlement, les demandeurs d'emploi des quartiers nord disposant du baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures ne représentent que 17 % contre un quart pour l'ensemble du Loir-et-Cher. L'écart est également important pour les titulaires de CAP ou BEP : moins de 30 % dans les quartiers nord, 43 % pour le département.

Niveau de formation des personnes à la recherche d'un emploi



9 - Ce tableau de bord, publié par l'Observatoire dans la ligne éditoriale de ses Fiches, en est à son troisième numéro. Ils ont été édités respectivement en mai 2001, octobre 2001 et avril 2002.

Niveau de formation des personnes à la recherche d'un emploi selon le sexe et le groupe



Contrairement à ce que laissent apparaître habituellement les analyses en ce domaine, les femmes ont un niveau de formation plutôt inférieur à celui des hommes ; elles sont en effet 55 % aux niveaux V bis et VI, contre 48,5 %. Les personnes du groupe 3 sont dans une position encore plus défavorable (59 % sans formation), tandis que celles du groupe 2 ont au contraire un niveau plus élevé que la moyenne des quartiers nord, 23 % ayant au moins le Bac. On remarque de surcroît que seul le groupe 2 est assez proche de la structure de l'ensemble de la ville, où un quart des demandeurs d'emploi ont un niveau égal ou supérieur au Bac.

Les métiers recherchés sont souvent peu ou pas qualifiés

Les types d'emploi recherchés sont assez variés, mais dominés par des **postes peu qualifiés**, correspondant au niveau de formation décrit précédemment. Les ouvriers constituent le groupe le plus important, mais hétéroclite. Ensuite, trois métiers regroupent ensemble un tiers des demandeurs : cariste-manutention-magasinerie, employé-secrétariat-comptabilité, ouvrier du BTP. Pour les premiers, un choix d'habitation risque de se poser dans la mesure où les principaux projets

d'implantation ou de développement d'entreprises logistiques en Loir-et-Cher sont situés dans d'autres villes. Plus curieuse apparaît la situation des ouvriers du bâtiment, secteur qui rencontre une importante pénurie de main d'œuvre depuis la reprise du marché en 1999. On remarque que les métiers de l'industrie ne sont pas très représentés ; le total des ouvriers est de 10 % seulement.

Type de métiers recherchés par les demandeurs d'emploi

Métier recherché	Nombre	%	Métier recherché	Nombre	%
Ouvrier	115	14,6	Sécurité, surveillance,		
<i>Dont ouvrier sans précision</i>	74	9,4	gardiennage	14	1,8
<i>ouvrier agriculture, bois et forêt, espaces verts</i>	19	2,4	Chauffeur routier, livraisons	12	1,5
<i>ouvrier usine qualifié</i>	17	2,2	Métiers de la santé	11	1,4
<i>ouvrier usine non qualifié</i>	5	0,6	Accueil, standard	9	1,1
Ouvrier BTP	83	10,6	Assistante maternelle, nourrice	8	1,0
Cariste, magasinier, manutention	91	11,6	Hôte (sse) de caisse	8	1,0
Employé, secrétariat, comptabilité, postes et télécoms	85	10,8	Cadre, ingénieur	7	0,9
Commerce, vente	59	7,5	Technicien, agent de maîtrise	7	0,9
Nettoyage, entretien, agent de service	46	5,9	Animation	6	0,8
Aide maternelle, travail auprès d'enfants	31	3,9	Enseignant, éducateur	6	0,8
Aide à domicile, aide ménagère	29	3,7	Artisans et ouvriers de l'alimentation	4	0,5
Hôtellerie, restauration	23	2,9	Autres	25	3,2
Services à la personne	16	2,0	Non précisé	91	11,6

Nature des projets de création d'entreprise

La création de sa propre entreprise tenterait 168 personnes. Parmi elles, 23 seulement ont déjà effectué des démarches en ce sens (dont 13 ont suivi un stage approprié) et 46 souhaiteraient des informations sur la façon de procéder. Le secteur commercial est de loin le plus prisé, devant le BTP et l'hôtellerie-restauration.

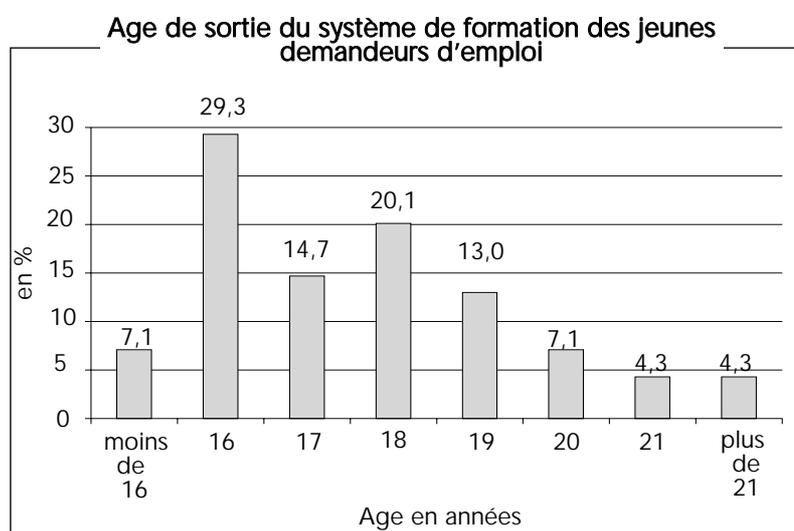
Nature de l'activité	Nombre de personnes
Autre commerce	42
Bâtiment Travaux Publics	27
Café, hôtel, restaurant	26
Commerce alimentaire	9
Services aux particuliers	8
Arts et Spectacles	7
Mécanique auto	6
Transport, messagerie	5
Artisanat d'art	4
Informatique	4
Social	3
Secrétariat, bureautique	2
Autre	14
Non précisé	11
Total	168

III.3. Des freins vers l'emploi

- Parmi les moins de 26 ans, une très grande part a quitté le système scolaire avant l'âge de 19 ans. Près de 20 % ont abandonné une formation en cours de route.
- Des problèmes de mobilité se posent puisque 40 % des demandeurs ne possèdent pas le permis de conduire, plus encore pour les femmes.
- Une proportion non négligeable des demandeurs a des problèmes de santé parfois lourds ou de handicap.
- La durée de recherche est le plus souvent très longue, même si elle est entrecoupée de missions courtes, de remplacements, etc.

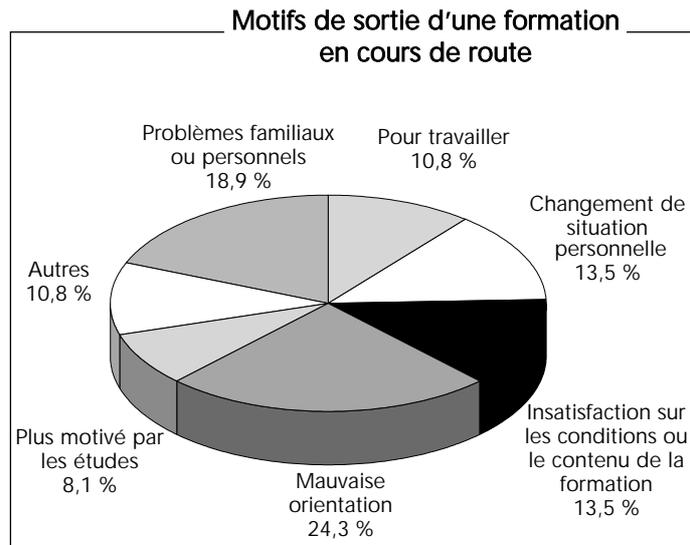
Un arrêt précoce des études pour les jeunes demandeurs

Parmi les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi, plus de 70 % ont quitté le système de formation avant 19 ans ; plus d'un tiers n'ont pas prolongé au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire. A l'opposé, moins de 9 % étaient encore scolarisés après 20 ans.



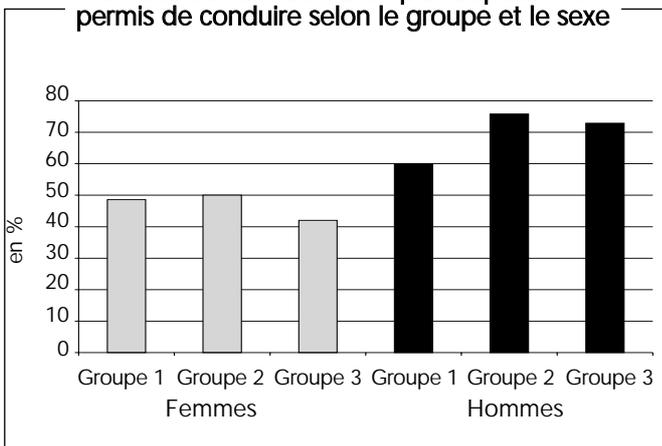
Des formations abandonnées en cours de route

Près de 20 % de ces jeunes ont d'ailleurs quitté une formation avant la fin. Les problèmes personnels (addition de deux rubriques dans le graphique ci-dessous) constituent le premier motif d'arrêt ; y figurent les déménagements, mariages, naissances, etc. La mauvaise orientation vient ensuite. Ils sont finalement très peu à avoir abandonné pour prendre un emploi, phénomène pourtant stigmatisé au cours des dernières années avec la très forte reprise de la création de postes.



Des difficultés de mobilité

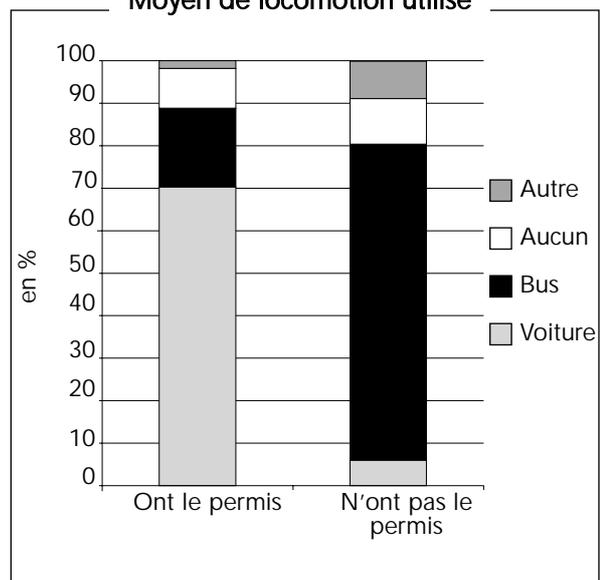
Part des demandeurs d'emploi disposant du permis de conduire selon le groupe et le sexe



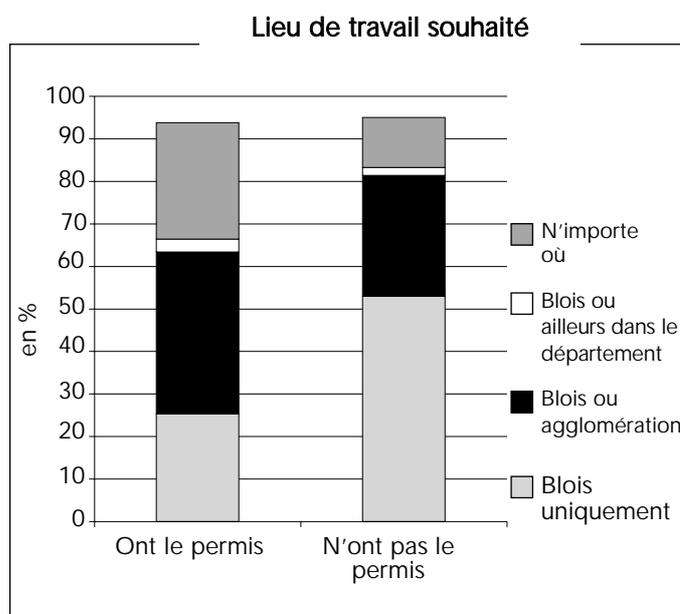
Globalement, plus de 4 demandeurs d'emploi sur 10 ne possèdent pas le permis de conduire. Parmi eux, les deux-tiers souhaitent d'ailleurs le passer. Ce handicap est beaucoup plus lourd pour les femmes que pour les hommes : plus de la moitié des premières n'ont pas le permis contre un quart pour les seconds. Cet écart est encore plus marqué dans le groupe 3.

Le moyen de transport le plus couramment utilisé pour les déplacements apporte un complément d'informations intéressant sur ce chapitre de la mobilité, qui est devenue un facteur très important dans la recherche d'emploi. Fort logiquement, ceux qui disposent d'un permis privilégient les trajets en voiture. Ceux qui en sont dépourvus ont recours en priorité au bus. Soulignons que 10 % des personnes disent n'utiliser aucun moyen de locomotion, qu'elles aient ou non le permis.

Moyen de locomotion utilisé



Autre élément permettant d'apprécier l'impact de l'autonomie du transport, le lieu où les personnes souhaiteraient travailler. L'aire de déplacement est fort logiquement beaucoup plus étendue pour ceux qui ont le permis. Ils sont un quart seulement à ne privilégier aucune destination particulière (y compris hors du Loir-et-Cher) ; ils donnent cependant la préférence à l'agglomération blésoise. Le choix est plus resserré pour ceux qui ne disposent pas du permis : 53 % d'entre eux souhaitent travailler dans la ville même et 28 % accepteraient de se déplacer dans l'une des autres communes de l'agglomération.



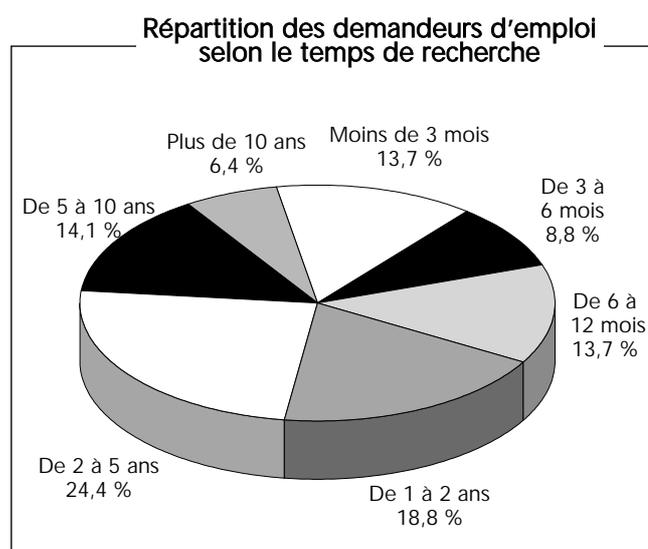
Des problèmes de santé parfois lourds dans 1 cas sur 5

Le rapprochement entre la situation de chômage et d'éventuels problèmes de santé peut être appréhendé de deux manières, soit directement dans les fiches, soit par l'intermédiaire des remarques inscrites en ce domaine sur le questionnaire principal. Ce croisement permet de mettre en évidence **que 20 % des personnes cherchant un emploi présentent un état de santé non satisfaisant**. Dans un nombre de cas non négligeable, il s'agit de handicaps sérieux rendant particulièrement difficile l'accès à un poste

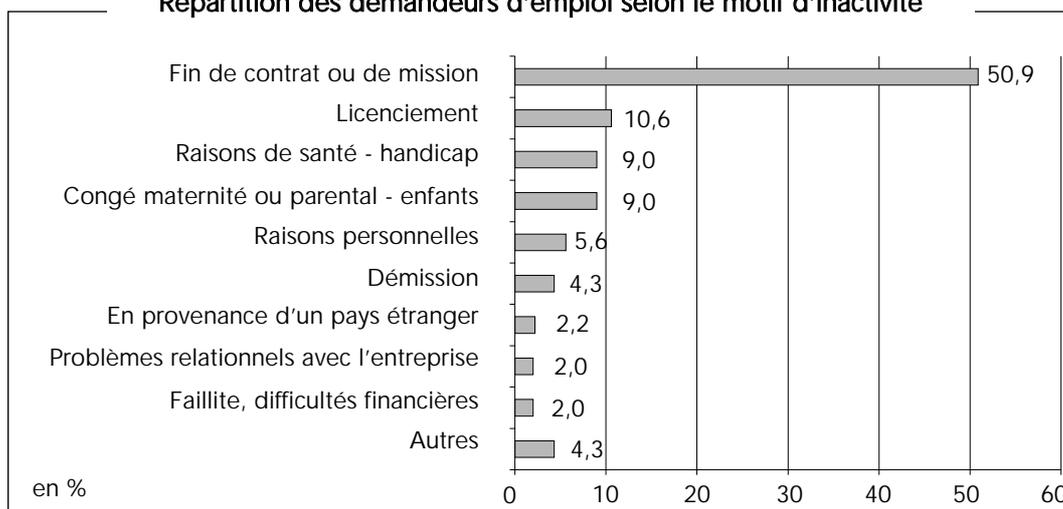
normal ; un quart d'entre elles bénéficient en effet d'une reconnaissance de la COTOREP. Souvent, les problèmes peuvent paraître a priori surmontables, mais ils sont en réalité incompatibles avec le métier exercé auparavant et nécessitent une réorientation, d'autant plus aléatoire que l'on avance en âge. Par ailleurs, des pathologies telles que le diabète ou l'asthme, même bien traitées, peuvent influencer négativement les recruteurs.

De longues périodes de recherche d'emploi

Près de la moitié des personnes (45 %) sont en recherche depuis plus de 2 ans, dont 20 % depuis plus de 5 ans et 23 % depuis moins de 6 mois. Il convient cependant de signaler que l'information manque dans un tiers des cas ; le pourcentage est calculé sur les réponses exprimées. Une distinction nette s'établit entre les groupes établis précédemment : dans les deuxième (situation précaire) et troisième (situation difficile), la part des demandeurs de très longue durée avoisine ou dépasse 47 %, alors qu'elle est de 38 % dans le premier (situation stable). Compte tenu du caractère déclaratif des réponses et des ambiguïtés qu'elles peuvent receler, il est difficile d'effectuer une comparaison avec la moyenne départementale. Précisons néanmoins qu'au 31 décembre, 13 % des chômeurs du Loir-et-Cher étaient inscrits depuis 2 ans ou plus et 19,5 % depuis moins de 6 mois.



Répartition des demandeurs d'emploi selon le motif d'inactivité



Dans la très grande majorité des cas, cette période d'inactivité est consécutive à la perte d'un emploi, soit fin de contrat à durée déterminée ou de mission d'intérim, soit licenciement (il y a 30 % de motifs non précisés). Le choix d'élever ses enfants représente 9 % des cas et autant pour les arrêts imputables aux problèmes de santé.

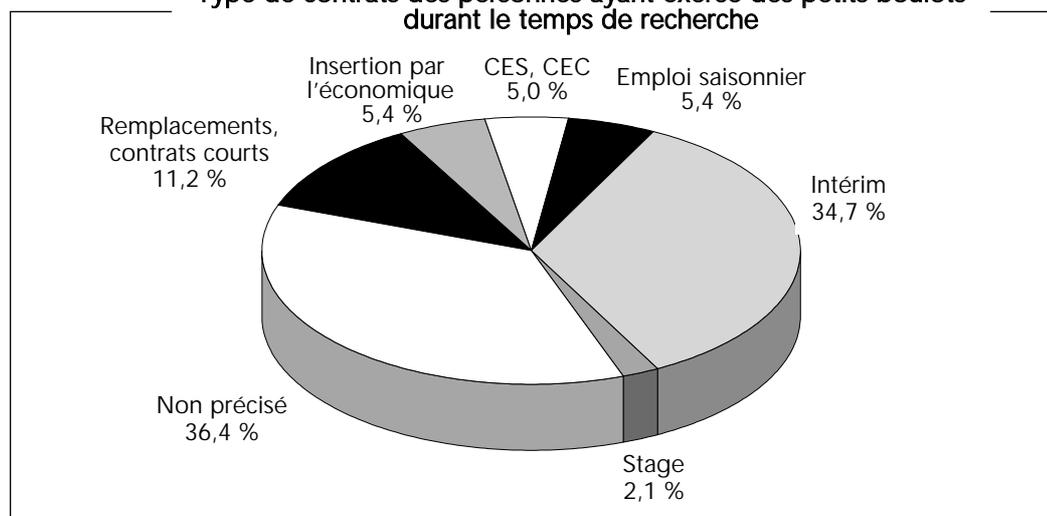
On observe une relation assez étroite entre le motif d'inactivité et la durée de recherche. Ainsi

près de 6 sur 10 des personnes ayant cessé leur précédente activité suite à un licenciement ou un congé parental sont en recherche depuis deux ans ou plus ; cette proportion est encore supérieure (65 % ou plus) pour les motifs de santé ou de changement de situation personnelle (séparation, déménagement, etc.). Inversement, parmi les chômeurs ayant terminé un contrat précaire, 44 % sont en recherche depuis moins de 6 mois.

III.4 Une recherche active d'emploi

- 30 % des personnes en recherche d'emploi ont exercé ou exercent encore des " petits boulots " : intérim, remplacements, travaux saisonniers, pour ne pas décrocher complètement.
- 79 % sont inscrits à l'ANPE, mais plus de la moitié d'entre eux disent n'avoir reçu aucune proposition de poste, ce qui traduit une forte inadéquation entre leur profil et les besoins des entreprises.

Type de contrats des personnes ayant exercé des petits boulots durant le temps de recherche



Une façon de ne pas décrocher complètement : les petits boulots

Les personnes en recherche d'emploi ne sont pas pour autant inactives en permanence. Ainsi, **30 % ont exercé ou exercent encore des tâches tem-**

poraires en attendant mieux. L'intérim, les contrats courts, sont les moyens le plus souvent utilisés.

En revanche, ces emplois temporaires ne semblent pas leur avoir permis d'intégrer le poste qu'ils visaient réellement dans la mesure où ces demandeurs sont en recherche depuis plus de 2 ans pour près des deux-tiers. Ils apparaissent

de surcroît peu formateurs, que ce soit dans les services (nettoyage, entretien, agent de service, aide ménagère) ou dans l'industrie (ouvrier non qualifié, manutention).

Près de 80 % des demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE

Parmi les personnes pour lesquelles une fiche de recherche d'emploi a été remplie, **79 % sont inscrites à l'ANPE**, prouvant ainsi une certaine volonté d'aboutir. Cette proportion est un peu plus forte dans les groupes 2 et 3 que dans le premier. Signalons par ailleurs qu'il y a toujours 10 % de non-réponses.

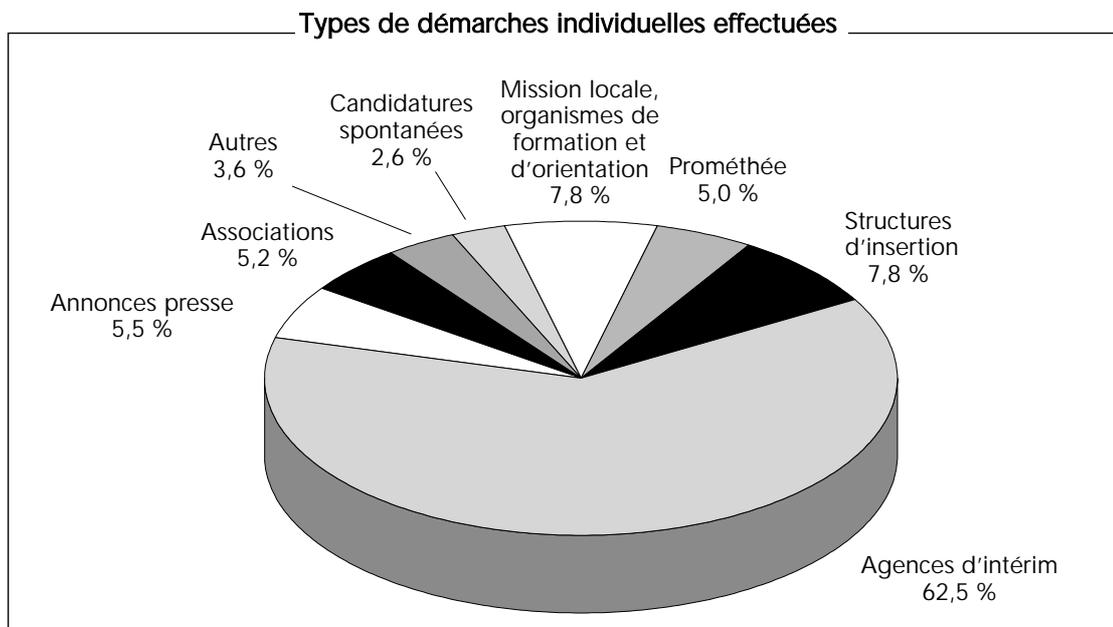
Si l'on analyse les situations **des personnes du groupe 3 qui sont en recherche sans être inscrites à l'Agence**, on se rend compte que **ce ne sont pas tous des chômeurs**. En effet, 20 % sont en emploi (intérim, petit boulot, mi-temps) mais désirent mieux et 19,7 % sont des mères au foyer dont la volonté de trouver un poste ne semble pas toujours affirmée, ou se heurte à des impossibilités (femmes seules avec enfants en bas âge par exemple). On peut mettre également en évidence les 18 % de jeunes non inscrits ; manquent-ils de l'information nécessaire ou jugent-ils inutile une telle démarche ? Notons enfin que 16 % sont des bénéficiaires du RMI.

L'inadéquation entre le profil des candidats et les besoins des entreprises ressort de manière frap-

pante lorsque l'on constate que plus de la moitié des demandeurs déclare n'avoir reçu aucune proposition d'emploi. De surcroît, moins de la moitié de ceux auxquels l'ANPE a proposé un poste ont bénéficié d'un entretien d'embauche.

Interrogés sur les raisons pour lesquelles leurs démarches n'ont jusque là pas abouti, les demandeurs ne fournissent pas beaucoup d'éclaircissements. Trois motifs principaux sont cependant avancés : l'éloignement géographique du poste proposé en l'absence de moyen de transport (15 %), les problèmes liés à l'âge, la santé ou le handicap, le manque de compétences pour le poste (10 % chacun).

Une majorité ne reste pas passive devant ces échecs et tente d'autres voies par des démarches personnelles. **Un quart des personnes en recherche peut même être considéré comme très actif** en ce domaine, cumulant inscription à l'ANPE, petits boulots et autres démarches. Parmi ces dernières, l'intérim revêt une importance primordiale.



En revanche, les possibilités ou les capacités d'acquérir de nouvelles compétences paraissent faibles. Seulement 18 % des personnes ont suivi récemment un stage de formation professionnelle. Les domaines les plus prisés ont été la

remise à niveau, les métiers du transport et de la logistique (manutention, conducteur routier, magasinage), du bâtiment (maçon surtout), l'informatique, la restauration et la vente.